

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 17

23^e année • mercredi 22 avril 2020

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET

EXIGENCES SYNDICALES PARTIELLEMENT ENTENDUES

Soulagement pour quelque 270 000 indépendants, dont des chauffeurs de taxi, ostéopathes, graphistes, etc. Ils pourront désormais aussi déposer une demande d'allocation perte de gain en raison du Covid-19. Le Conseil fédéral a également accepté de mieux protéger les personnes vulnérables. Les syndicats revendiquent encore la sauvegarde des emplois et le maintien du pouvoir d'achat. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Moins de biens, plus de liens

Sonya Mermoud

Retour graduel à la normale programmé. Le Conseil fédéral a présenté la semaine passée un plan d'assouplissement des mesures extraordinaires prises pour lutter contre la pandémie de coronavirus. Une stratégie de déconfinement en trois temps avec, en toile de fond, le difficile équilibre à trouver entre la nécessité de protéger la santé de la population et celle de remettre en fonction de nombreux rouages économiques aujourd'hui paralysés. Exercice d'autant plus périlleux que la récession s'annonce de large ampleur. Le chômage a d'ores et déjà fortement augmenté. Entre la fin mars et le 9 avril, 10 000 personnes de plus ont perdu leur emploi selon l'Union syndicale suisse contre une hausse de 4000 lors des pires crises précédentes. Et alors que le nombre de demandes de réduction d'horaire de travail s'élève déjà à 1,7 million. Du jamais vu. Dans ce contexte inédit, le 27 avril marquera le premier desserrement de l'étau avec la reprise d'activités comme certains soins à la personne. Des commerces à l'image des salons de coiffures, des studios de tatouage ou encore des ongleries pourront reprendre du service. Des der-

niers choix qui laissent perplexes. Entre l'aspect non prioritaire de ces prestations et l'impératif de distanciation sociale martelé par les autorités. Et ce quand bien même elles prévoient l'utilisation de matériel de protection et au besoin un traçage des personnes lors d'infection. Soit. Et il faut bien commencer quelque part. Sauf nouvelle flambée du virus, l'approche progressive du gouvernement envisagée, le 11 mai, l'ouverture de tous les magasins, des installations sportives et le retour en classe des écoliers. Suivront alors, le 8 juin, les étudiants post-obligatoires et la possibilité retrouvée de fréquenter des espaces de loisirs. Sur la question des enfants, là encore, on a le sentiment d'un pilotage à vue. Hier, les élèves étaient les premiers à rentrer chez eux. Aujourd'hui, le risque qu'ils tombent malades et propagent le virus serait quasi nul, selon les dernières connaissances... Même si la question de l'écart entre eux semble rester de mise – un vrai casse-tête pour les enseignants – et qu'ils devront toujours renoncer à visiter leurs grands-parents. Pas de contradiction nous dit-on, juste l'application du principe de précaution. En même temps, comment les parents pourraient-ils retourner au boulot avec leurs gosses à la maison? Quoiqu'il en soit, la stratégie du Conseil fédéral s'apprécie

différemment. Entre ceux qui la jugent trop timide, d'autres irresponsable ou encore injuste. Et assurément arbitraire. Seule certitude, le gouvernement pressé par les milieux patronaux, a été vivement encouragé à lâcher du lest et à faire des choix. Pertinents? Le futur le dira. Mais il ne pourra dans tous les cas s'inscrire sans amélioration et changement. Il nous faut, dès aujourd'hui, assurer des conditions d'existence dignes pour tous et tirer les leçons de l'origine de cette crise. Emprunter le chemin d'une transition écologique en promouvant une économie durable et solidaire. Privilégier une consommation responsable. Et opter, selon la formule de l'auteure Emeline de Bouver, pour moins de biens et plus de liens. Afin d'éviter que le monde d'après ressemble à celui d'avant. Et après avoir goûté à un certain ralentissement aussi bénéfique pour la planète que pour ses habitants. N'en déplaise aux ténors d'une croissance aveugle, sans avenir, loin de séduire le plus grand nombre subissant surtout ses effets négatifs. En ce 22 avril, la Journée internationale de la Terre nous le rappelle vertement... ■

PROFIL



Stéphane Vecchione, l'art du son.

PAGE 2

APPRENTIS

Accord sur les examens.

PAGE 3

CONFINEMENT

Hausse des risques de violence domestique.

PAGE 7

GENÈVE

Unia exige l'arrêt d'un grand chantier.

PAGE 9

Sonya Mermoud

Période difficile pour l'artiste polyvalent Stéphane Vecchione. La pandémie de coronavirus a entraîné l'annulation de plusieurs projets auxquels il participait. «C'est assez tendu. Les tournées prévues ce printemps ont toutes passé à la trappe. En même temps, en tant qu'intermittent du spectacle, je suis habitué à la précarité», déclare, avec une certaine résignation, le Vaudois à la double nationalité, suisse et italienne. Avant le holà imposé par la crise sanitaire, l'homme, père d'une fillette de 11 ans et vivant en couple, terminait la réalisation de la bande-son pour le spectacle *Société en chantier*. Cette pièce – qui aurait dû être présentée au théâtre de Vidy, à Lausanne – met en scène différents protagonistes du secteur de la construction, soutenus dans leur jeu par les créations musicales de Stéphane Vecchione. Compositions réalisées avec un ordinateur. «Je suis un imposteur», lance un rien provocateur ce passionné de 48 ans, stylé, aux casquettes multiples. Batteur – un instrument qu'il a appris dès l'âge de 16 ans en autodidacte – interprète, compositeur, performeur, le quadragénaire est aussi diplômé du conservatoire des arts dramatiques. Des études qu'il se remémore avec bonheur, même s'il n'a pas souhaité persévérer dans cette voie, s'ennuyant un peu, affirme-t-il, dans le rôle de comédien.

L'ATTRAIT DE L'INCONNU

«À cette époque, parallèlement à mon cursus, je jouais aussi avec le groupe de rock Velma. Mon diplôme en poche, je me suis investi à fond dans cette formation pluridisciplinaire.» Un trio aux visées éclectiques intégrant performances musicales, chorégraphiques et théâtrales qui se produira presque pendant une dizaine d'années avant sa dissolution. «En 2008, nous avons décidé de faire une pause. Après une dernière tournée un an plus tard, nous n'avons jamais repris. Les compositions, collectives, avec peu de compromis, se révélaient compliquées. On ressentait une certaine fatigue», note Stéphane Vecchione, qui décide alors d'explorer d'autres courants et disciplines, collaborant, par exemple, avec la compagnie de danse Philippe Saire ou le metteur en scène et comédien Massimo Furlan. «Aujourd'hui, je me consacre surtout à la création sonore.» Une orientation où il fait la part belle à l'expérimentation, attiré par un besoin intrinsèque d'inconnu, de découvertes, hors des sentiers battus. «J'aime chercher, me laisser surprendre par le résultat, frayer avec l'abstrait, la suggestion, avec l'espoir de susciter des émotions. Cette manière de procéder correspond davantage à mon positionnement dans la vie, plus en retrait», précise celui qui a habillé de ses musiques nombre de spectacles mais aussi des films. Il travaille d'ailleurs aujourd'hui à la réalisation de la bande-sonore d'un documentaire consacré à une danseuse allemande, «créant du relief sur des images».



«J'aime chercher, me laisser surprendre par le résultat, frayer avec l'abstrait, la suggestion», indique l'artiste polyvalent Stéphane Vecchione.

LE SON DANS TOUS SES ÉCLATS

Compositeur, interprète et performeur, Stéphane Vecchione évolue dans différents domaines artistiques où l'expérimentation joue un rôle moteur

PASSÉ DOULOUREUX

Passionné par son travail, Stéphane Vecchione n'a pourtant pas opté d'emblée pour cette voie, démarrant dans la vie avec des cartes difficiles. «J'ai grandi en institution, pris en charge par le Service de protection de la jeunesse», confie cet homme sympathique d'une grande sensibilité qui, adolescent, opte pour un apprentissage de dessinateur en ventilation. «En l'absence de mes parents, je voulais apprendre un métier. Devenir autonome. Cette opportunité s'est présentée.» Né de père inconnu, le Vaudois tente aussi de retrouver sa trace. En vain. «Mes recherches

n'ont pas abouti. Une piste s'est dessinée vers l'Afrique du Nord. Mais rien de très concret. Frustrant», regrette Stéphane Vecchione qui rêvait de dialoguer avec son géniteur. Mais pas question, en dépit d'un passé pour le moins douloureux, de s'apitoyer sur son sort. «J'ai gagné mon indépendance. Je ne m'en suis pas trop mal sorti», déclare Stéphane Vecchione qui, après avoir obtenu son CFC technique, travaillera dans une entreprise. Une expérience peu concluante avec un patron exigeant des ouvriers des cadences toujours plus rapides... «J'ai alors décidé de devenir éducateur spécialisé, pro-

bablement aussi pour régler des choses de mon enfance», raconte celui qui œuvrera un an au sein de la Fondation Eben-Hézer à Lausanne, avant de renoncer à se former dans le domaine et d'embrasser une carrière artistique. Non sans craindre la chute sociale, son pire cauchemar...

ESPRIT LIBRE

Soucieux de faire sa place et de s'intégrer dans le monde, Stéphane Vecchione confesse recourir parfois à des techniques de séduction pour y parvenir. «Je n'en suis pas fier», souffle-t-il. Une manière d'agir qui semble sur-

tout révéler un besoin de légitimité d'un artiste pourtant reconnu ayant emprunté des chemins de traverse. Et alors qu'il a en horreur les préjugés et les différences de classes. «Le milieu des arts réunit une élite encline à tenir des discours sur la façon dont devrait être la vie, sans ancrage dans la réalité.» De quoi agacer cet esprit libre qui dénonce également toutes formes de pensée unique. Même regard critique sur des approches artistiques opportunistes comme celles s'inspirant de la migration sans que leurs auteurs aient jamais été confrontés à la question. «On les applaudit pourtant. Cette situation me met mal à l'aise. Mais je me tais et ça me rend malheureux.» Dubitatif quant à la possibilité, à l'échelle planétaire, que «l'amour l'emporte», ce natif du Cancer dit sa peur des humains, de leur nature animale quand entre en jeu l'instinct de survie. De son côté, il tend à l'harmonie qu'il associe au bonheur et se ressource auprès de sa compagne mais aussi dans le sport. Et en particulier dans la pratique du cyclisme. C'est ainsi qu'il gagne volontiers, à la force des mollets, Nice ou Venise ou part sillonner le Jura ou les Alpes. Plus qu'un moyen de transport écologique, un lien affectif lui remémorant le temps où, gamin, ses escapades à vélo, seul ou en équipe, l'ont aidé à franchir des caps difficiles... ■


DE BIAIS

Daniel Süri

ZARBI, L'ÉPOQUE...

Nous vivons une époque singulière. Dans laquelle un économiste réputé de gauche veut faire des dons publics aux entreprises en difficulté, alors qu'un dirigeant patronal de droite recommande de contrôler d'abord les ressources financières des dites entreprises...

Nous vivons une drôle d'époque. Dans laquelle un président des États-Unis, au sommet de son incompétence, demande que le remède ne soit pas pire que le problème et que l'on relance l'économie au plus tôt. Alors qu'il n'y a justement pas de remède, tout au plus des précautions. Mais la formule a fait florès. Pas de remède pire que le mal. Un masque pour tout

le monde et au boulot. Le travail, c'est la santé. La santé de l'économie. Et quand l'économie est en bonne santé, tout le monde est en bonne santé! Non? Ah bon, vous me décevez beaucoup, vous savez...

A la Manip (Mission d'action novatrice de l'industrie privée) aussi, l'époque était bizarre. Zarbi, même. Bien sûr, nombre d'experts autoproclamés, à l'expertise moins évidente que leurs liens d'intérêts, avaient fait pression. Pas de remède pire que le mal, relançons l'économie tout de suite, sinon la poule aux œufs d'or ira pondre ailleurs. Refrain repris à pleins poumons et sans masque cette fois par Magdalena Falce e Martello, ou quelque chose d'approchant. «Pas de remède pire que le mal», ça leur avait bien plu à Ruedi Saurer et Guido Fiffrelin. C'était concret et frappé au coin du bon sens. Même si celui qui avait frappé s'était un peu tapé sur les doigts. Pour cause d'absence de remède. Du coup, comment décider le moment où le remède, absent, devient pire que le mal, bien présent, lui, hein, je vous le demande? Laissons de côté cet aspect pour ainsi dire

métaphysique et observons comment nos deux compères opèrent (à relire à voix haute en semi-confinement). Ils vont d'abord chercher une aide à la décision.

Par exemple, du côté de l'optimum de Pareto. Mais non, partez pas, vous êtes confiné, vous avez le temps d'apprendre quelque chose de plus pour briller dans les nombreux cocktails où vous allez. Pareto, donc. Vilfredo de son prénom, marquis de son état et professeur d'économie politique à l'Université de Lausanne au début du siècle passé. Pas vraiment fâché avec les fascistes de Benito Mussolini, qui deviendra lui-même durant quelques décennies docteur *honoris causa* de l'Université de Lausanne. Il avait suivi quelques cours de Pareto...

Non, non, pas de théorie du complot, je vous en prie, il y en a déjà assez à propos du Covid-19. C'est bien à cause de son immense apport intellectuel aux sciences humaines que le Duce a ainsi été honoré en 1937. Mais revenons à nos moutons optimisés par Pareto. Son optimum, c'est lorsqu'il n'est plus possible d'améliorer la situation d'un côté sans la

détériorer de l'autre. Du reste, lui ne l'appelait pas optimum, mais «ophélimité». C'est chiadé, hein? Non, ça n'a rien à voir avec Ophélie Winter. Mais bien avec un prénom grec qui signifie «celle qui est utile», «celle qui sauve» ou encore... «remède». Et nous y revoilà. Donc comment qu'on calcule le moment M où +1 d'un côté entraîne nécessairement -1 de l'autre et où l'optimum se barre et que le remède devient pire que le mal? C'était la question que Ruedi Saurer et Guido Fiffrelin tentaient de résoudre. Voyons voir... trouvons quelque chose d'irréfutable sur quoi nous baser... Par exemple, du côté des effets du «remède», la baisse de la courbe des décès dus au Covid-19. Voilà, on a déjà une courbe, on progresse. De l'autre, du côté du mal, voyons, voyons, les dégâts économiques. Alors, là, c'est la bouteille à l'encre. Le nombre de faillites? L'augmentation du chômage? Le coût des aides fédérales? Hou, là, c'est compliqué son optimum au Vilfredo. Bon, tant pis, on fait un mélange de tout ça, on l'appelle indice mixte, et l'on trace une belle courbe. Et *pa!* là où les deux courbes se croisent, *hop!*

on a l'Ophélie machin, l'ophélimité. Au-dessus de ce point, l'effort pour éviter un décès supplémentaire entraîne nécessairement des dégâts économiques additionnels trop élevés; en dessous, la courbe des décès risque de ne pas décroître assez prolongeant d'autant le remède qui fait mal.

Alors Ruedi et Guido étaient ravis. Optimum atteint. Formidable. Ce n'est que lorsque le beau dessin du croisement des courbes fut agrémenté d'une symbolique illustrative par l'infographiste de la Manip que les choses se gâtèrent: d'un côté, les cercueils empilés des victimes et, de l'autre, les piles de pièces d'or des coûts. Moche, la comparaison. Celui qui avait inventé le proverbe «plaisir d'argent n'est pas mortelle» méconnaissait visiblement les méthodes de calcul moderne du capitalisme avancé. Très avancé, même. Y a comme une odeur de pourriture dans l'air, vous ne trouvez pas? ■

LE CONSEIL FÉDÉRAL RÉPOND EN PARTIE AUX EXIGENCES DES SYNDICATS

L'Union syndicale suisse salue l'aide apportée aux indépendants et la protection accrue des salariés vulnérables. Mais la faïtière demande davantage de mesures pour préserver le pouvoir d'achat, les emplois et la santé

Aline Andrey

Mercredi 15 avril, l'Union syndicale suisse (USS) exigeait, en conférence de presse, des mesures urgentes pour soutenir de nombreux travailleurs passant encore entre les mailles du filet social à l'aune de la crise sanitaire. Le lendemain, le Conseil fédéral l'a exaucée sur deux points importants. Tout d'abord, quelque 270 000 indépendants dont les activités n'ont pas été interdites mais singulièrement diminuées – chauffeurs de taxi, ostéopathes, physiothérapeutes, graphistes, entre autres métiers – pourront demander une allocation perte de gain Covid-19 rétroactivement (pour une période de deux mois). Les conditions: le revenu soumis à l'AVS doit se situer entre 10 000 et 90 000 francs. Deuxième mesure: les salariés vulnérables seront mieux protégés. Si le télétravail n'est pas réalisable, ils auront la possibilité de rester à la maison, moyennant une attestation médicale. Les employeurs pourront solliciter des indemnités pour réduction de l'horaire de travail (RHT). Un soulagement pour l'USS qui a réagi à la suite de la conférence de presse du Conseil fédéral tout en réitérant quelques-unes de ses demandes: un salaire à 100% pour les personnes au bénéfice du chômage partiel lorsque leur revenu net ne dépasse pas 5000 francs, aucun licenciement ni distribution de dividendes dans les entreprises qui profitent du soutien de la

Confédération, et des garanties financières pour pérenniser les structures d'accueil de jour pour les enfants.

BESOIN ACCRU DE CONTRÔLES

«D'autres préoccupations restent et s'ajoutent, témoigne Vania Alleva, présidente d'Unia et vice-présidente de l'USS. Comment les mesures de lutte contre l'épidémie seront appliquées dans les branches qui vont réouvrir? Alors qu'aujourd'hui, le nombre d'inspecteurs du travail et de contrôleurs de la Suva est totalement insuffisant.» Lors de la conférence de presse de l'USS, son président Pierre-Yves Mailard pointait du doigt des incohérences inacceptables entre les mesures drastiques prises dans la vie civile par les forces de l'ordre et celles minimales sur les lieux de travail. Il appelait à davantage de moyens pour renforcer massivement les contrôles dans l'industrie, les services, la construction... Dès le 27 avril, des contrôles devront donc aussi être menés dans les salons de coiffure, les instituts de beauté et de tatouages, les magasins de bricolage, les jardineries et les fleuristes. La deuxième phase d'assouplissement des mesures de confinement est prévue le 11 mai, avec la réouverture des écoles obligatoires, de tous les magasins et des marchés. Elle sera suivie d'une troisième phase le 8 juin avec la remise en activité des musées, des bibliothèques, des jardins botaniques et des zoos... Toutefois, comme le précise

le gouvernement, «le passage d'une étape à l'autre n'aura lieu que s'il n'y a pas d'augmentation significative des cas de Covid-19». Sur le choix des autorités, Vania Alleva souligne: «En tant que syndicat, nous ne sommes pas les experts de la pandémie. Les autorités ont fait des choix. Ce qui est déterminant pour nous, c'est que les mesures sanitaires qu'elles ont définies soient appliquées sur les lieux du travail et que la santé des travailleuses et des travailleurs soit protégée. Nous sommes sur le terrain pour le vérifier. Quand les mesures ne sont pas respectées, le travail doit être arrêté.»

SAUVER LES EMPLOIS

La sauvegarde des emplois et du pouvoir d'achat est au cœur des préoccupations des syndicats. Ceux-ci demandent notamment une prise en charge des primes d'assurance maladie par la Confédération. «Une mesure qui aurait un impact direct sur le pouvoir d'achat, estime Vania Alleva. De surcroît, les entreprises qui ont bénéficié du chômage technique ou d'un crédit de la Confédération ont une responsabilité sociale et doivent renoncer à tous licenciements.» Si les temporaires peuvent en principe toucher le chômage technique, la présidente d'Unia souligne que nombre d'entre eux ont été tout simplement congédiés sans qu'aucune demande n'ait été faite par leur employeur. Elle déplore aussi que les employées de maison et

les sans-papiers ne soient toujours pas soutenus. Pour l'USS, les personnes proches de la retraite doivent également bénéficier d'une plus grande protection contre le licenciement, tout comme les personnes vulnérables. Alors que le nombre de chômeurs a pris l'ascenseur depuis mars. L'USS précise aussi que l'absence durable des grands-parents dans la garde des enfants (ce qui représenterait 50 000 places, soit 160 millions d'heures de garde) doit être compensée par la création de places d'accueil et la poursuite de l'allocation perte de gain pour parents. La faïtière syndicale exige toujours la fin des dérogations sur la Loi sur le

travail, notamment dans les soins et le commerce de détail. «Nous devons lutter contre toute forme de dérégulation, notamment des horaires. Au besoin, les entreprises doivent engager le personnel nécessaire. Ce point est essentiel, car certaines risquent de mettre sous pression les salariés pour vouloir rattraper les écarts de production», alerte Vania Alleva. Quant à la création d'emplois dans une perspective de transition écologique? «Cela sera nécessaire pour la suite, mais nous n'en sommes pas encore là. Il s'agit pour l'heure de mettre en place une stratégie de stabilisation, sauvegarder la santé, les postes de travail et le pouvoir d'achat.» ■



THÉRIER PORCHET

Soulagement pour quelque 270 000 indépendants. Les chauffeurs de taxi, les ostéopathes, les physiothérapeutes ou encore les graphistes, etc. pourront aussi demander une allocation perte de gain en raison du Covid-19.

DIMINUTION DE LA REDEVANCE

Le Conseil fédéral a décidé de diminuer la redevance radio/tv (média) pour les ménages à hauteur de 30 francs dès 2021 et d'introduire des tarifs différenciés pour les entreprises. La nouvelle redevance a en effet rapporté davantage que l'ancien système Billag. Parallèlement, le gouvernement augmente son aide à la SSR à hauteur de 50 millions de francs. Il double aussi son apport financier de 2 à 4 millions à l'agence de presse Keystone-ATS. Toutefois, la SSR s'attend à un recul de ses recettes. Globalement, l'Union syndicale suisse (USS) rappelle dans un communiqué que la crise des médias préexistait à la pandémie. Et cette dernière a encore aggravé la situation: «Les recettes publicitaires fondent comme neige au soleil et une inversion de cette tendance est improbable.» Et de conclure: «Pour l'ensemble des médias, les perspectives sont extrêmement précaires pour les années à venir: une action des pouvoirs publics restera nécessaire.» ■ AA

Garantir des diplômes professionnels de qualité

Les partenaires sociaux ont trouvé un accord sur la question des examens de fin d'apprentissage. Malgré le coronavirus, pas question d'avoir des diplômes au rabais

Manon Todesco

Alors que les examens de fin d'apprentissage devaient se tenir entre avril et mai, la crise sanitaire liée au Covid-19 a tout chamboulé. A la suite de la fermeture des écoles, les partenaires de la formation professionnelle, à savoir le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche



PIERRE NOVERRAZ/ARCHIVES

Les apprentis ne devront pas passer d'examens scolaires et seront jugés selon les notes déjà acquises. En revanche, ils seront évalués sur leurs connaissances pratiques.

et à l'innovation, la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle, l'Union patronale suisse, l'Union suisse des arts et métiers, l'Union syndicale suisse (USS) et Travail.Suisse, se sont réunis et ont identifié ce problème comme urgent. Après trois semaines de négociations, une solution a pu être adoptée le 9 avril, lors d'un Sommet national de la formation professionnelle extraordinaire de manière uniforme pour les 26 cantons et les 230 métiers concernés. «Sans diplôme, les jeunes professionnels auraient été pénalisés sur le marché du travail à la fin de l'été, explique Laura Perret, première secrétaire adjointe de l'USS ayant participé au groupe de travail. D'un autre côté, il fallait pouvoir assurer des diplômes de qualité, ayant une réelle valeur sur le marché du travail tout en préservant la santé des apprentis. D'autre part, pour éviter des inégalités de traitement, il a vite été clair qu'il fallait trouver une solution nationale.» Les examens se déclinent en trois parties, deux scolaires et une pratique. Il a été convenu de renoncer aux examens scolaires et de se fonder sur les notes déjà acquises. En revanche, pour la partie pratique, les apprentis devront montrer leurs capacités. Trois variantes sont proposées, par-

mi lesquelles les associations professionnelles devront choisir en fonction de la situation de la branche ou du canton.

TROIS OPTIONS

La première variante permettra de faire passer les travaux pratiques au sein de l'entreprise formatrice si elle est toujours en activité et que cela est possible, comme dans l'industrie des machines. La deuxième consistera à les organiser de manière centralisée, par régions, dans des lieux d'examens. «Le but est de regrouper les métiers plus rares, tout en respectant évidemment les consignes de l'Office fédéral de la santé publique», souligne Laura Perret. Enfin, la dernière variante sera appliquée aux métiers qui ne peuvent pas effectuer les examens pratiques, les consignes de sécurité ne pouvant être respectées. «Dans ces cas précis, il sera demandé aux responsables de formation de l'entreprise de donner une appréciation écrite sur les compétences de l'apprenti.» Enfin, une clause d'exception a été intégrée afin que les cantons puissent intervenir et demander qu'on renonce aux examens pratiques dans certains cas en raison des conditions sanitaires.

VIGILANCE

L'USS se dit satisfaite de l'adoption de ce compromis, qu'elle a tout de suite soutenu. Deux craintes ont toutefois été soulevées. «Dans le cas de la troisième variante, nous nous sommes inquiétés du sort des jeunes qui pourraient avoir un conflit avec leur maître de stage, nous avons donc demandé une surveillance accrue pour cette année 2020 pour qu'il n'y ait pas de jugement arbitraire», informe la syndicaliste, qui confirme que les instances redoubleront de vigilance. Par ailleurs, pour les apprentis qui sont actuellement au front, notamment dans la santé ou le commerce de détail, les inquiétudes étaient aussi fortes. «Ils vont sans doute devoir travailler plus que d'habitude, seront fatigués, mis sous pression ou encore ne pourront pas suivre certains cours à distance de l'école professionnelle. Nous ne voulons pas qu'ils soient préterités à cause de ces conditions inédites.» Là encore, il est fort probable que ce soit la variante 3 qui s'applique à tous ces secteurs tendus... ■



En ces jours étranges, et alors que toutes les manifestations du 1^{er} Mai ont été annulées, *L'Événement syndical* lance un appel à tous les enfants et les petits-enfants de nos lecteurs:

Dessine-nous le travail de tes rêves!

Prends une feuille et envoie-nous ton dessin, ta peinture, ton collage.

Format maximum: A4.

Nous publierons une sélection de ces œuvres dans nos colonnes et sur notre site internet.

Une manière de nous projeter tous ensemble dans l'avenir à l'occasion de cette Journée internationale de lutte des travailleuses et des travailleurs.

A renvoyer à: L'Événement syndical, Poste restante, 1822 Chernex.

Dernier délai: vendredi 24 avril.

N'oublie pas d'indiquer tes nom, prénom, âge et adresse (seuls le prénom et l'âge seront publiés).



WWW.EVENEMENT.CH

VOUS VOUS INTÉRESSEZ à l'actualité du monde du travail?

VOUS ÊTES SENSIBLES aux enjeux sociaux, politiques et économiques qui lui sont liés?

VOUS SOUHAITEZ une information à l'échelle romande, nationale et internationale?

ABONNEZ-VOUS À

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Grâce à une parution hebdomadaire, *L'Événement syndical* suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux professionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mouvements de l'économie et leurs conséquences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.

- ☐ Je souscris un abonnement standard à *L'Événement syndical* (60 fr. par an)
- ☐ Je souscris un abonnement de soutien à *L'Événement syndical* (100 fr. par an)
- ☐ Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois

Nom, prénom, adresse

Coupon à retourner à
L'Événement syndical
place de la Riponne 4
1005 Lausanne
forum@evenement.ch
Tél. 021 321 14 60

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR *L'Événement syndical*
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Aldo Ferrari

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Christophe Gallaz,
Ambroise Héritier, David Prêtre,
Jean-Claude Renwald, Daniel Süri

PHOTOGRAPHES
Neil Labrador, Thierry Porchet

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 58 164 exemplaires

Unia est le plus important syndicat de Suisse. En tant qu'organisation dynamique et efficace comptant près de 200'000 membres, nous représentons les intérêts des travailleuses et travailleurs. Nous luttons pour obtenir de meilleures conditions de travail et des prestations équitables.



Le Syndicat.

La région Unia-Genève cherche pour une entrée en fonction de suite ou à convenir, un-e

Juriste à 80%

Le syndicat Unia est à la recherche d'une personne pour renforcer son service juridique et épauler les secrétaires syndicaux dans la défense de ses membres.

Tâches

- Etablissement de dossiers pour les différentes juridictions genevoises, notamment les Prud'hommes et le tribunal cantonal des assurances sociales
- Tenue de permanences juridiques
- Accompagnement des travailleuses et travailleurs devant les tribunaux
- Conseils juridiques et avis de droit en collaboration avec les secrétaires syndicales/aux
- Participation aux activités du mouvement syndical lors d'actions collectives

Pour ce poste, les qualités mentionnées ci-après sont requises

- Formation de juriste
- Partage des valeurs syndicales
- Bonnes connaissances du droit du travail, des assurances sociales, du droit des étrangers
- Sens de l'organisation et autonomie
- Expérience associative, un atout
- Flexibilité et résistance au stress

Nous offrons un travail riche de sens et varié ainsi que de bonnes conditions de travail, une formation continue, dans un environnement dynamique au sein d'une organisation à but non lucratif.

Avons-nous éveillé votre intérêt? Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature munie de tous les documents nécessaires à l'attention de Anne Quaegebeur, par mail anne.quaegebeur@unia.ch

Délai de retour des candidatures: **27 avril.**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser à Audrey Schmid, Responsable EIM (Encadrement individuel des membres), audrey.schmid@unia.ch

Unia est le plus important syndicat de Suisse. En tant qu'organisation dynamique et efficace comptant près de 200'000 membres, nous représentons les intérêts des travailleuses et travailleurs. Nous luttons pour obtenir de meilleures conditions de travail et des prestations équitables.



Le Syndicat.

Afin de renforcer le secrétariat de direction, la région Fribourg recherche, pour une entrée en fonction de suite ou à convenir, un-e

Secrétaire de direction à 80%

Vos tâches principales

- Secrétariat de direction - gestion et assistance administrative pour le secrétaire régional et la responsable RH et Finances
- Organisation d'événements, des séances des instances régionales et rédaction de PV
- Exécution de tâches liées à la communication régionale avec les membres et à l'extérieur
- Suivi régulier et développement du site internet de l'organisation, au niveau régional.

Votre profil

Rigoureux-euse au travail, vous êtes doté-e d'une grande aptitude à l'organisation, la planification, et la gestion des priorités de manière autonome et dans les délais convenus. Vous avez une forte sensibilité syndicale et sociale, en lien avec nos activités et vous faites preuve de discrétion et de loyauté.

Au bénéfice d'une formation commerciale, vous avez une maîtrise excellente de la langue française et de bonnes connaissances de l'allemand.

Vous avez une facilité d'apprentissage et vous êtes à l'aise avec les outils informatiques usuels.

Une expérience préalable dans les tâches principales serait un atout.

Notre offre

Unia vous propose un travail riche de sens, une fonction clé et d'intéressantes possibilités de formation continue. Vous bénéficierez de conditions de travail progressistes et de très bonnes prestations sociales au sein d'une organisation à but non lucratif. Le lieu principal de l'activité est le secrétariat de Fribourg.

Si vous souhaitez relever un défi intéressant et travailler dans un domaine interdisciplinaire, nous nous réjouissons de recevoir votre dossier de candidature complet, par e-mail, **jusqu'au 4 mai** à l'adresse suivante: fribourg@unia.ch

Pour toute demande de précision: Aysun Coard, Responsable RH et Finances, tél. 026 347 31 86.

DROITS HUMAINS: LA SUISSE POINTÉE DU DOIGT

Amnesty International vient de publier son rapport annuel sur la situation des droits humains en Europe. La Suisse est aussi épinglée. Le point dans notre pays



Outre les critiques liées à l'accélération des procédures d'asile pour certaines catégories de requérants, Amnesty International dénonce aussi la criminalisation de la solidarité. Photo: soutien à Anni Lanz lors de son procès en août dernier. L'ancienne secrétaire générale de Solidarité sans frontières avait été condamnée pour avoir aidé un réfugié afghan à revenir en Suisse après son expulsion en Italie.



L'ONG aborde aussi dans son rapport la question des violences sexuelles à l'égard des femmes et appelle à une réforme du droit pénal en matière de délits de cette nature, demandant que tous les actes sexuels non consentis soient punis de manière adéquate. Photo: Grève des femmes le 14 juin dernier à Neuchâtel.

Sonya Mermoud

Les procédures d'asile, le droit pénal sexuel et des projets de lois antiterroristes: trois domaines pointés du doigt par Amnesty International (AI) dans son dernier rapport annuel sur la Suisse en matière de respect des droits humains publié le 16 avril. L'ONG y dénonce dérives et manquements. Sur le front des réfugiés, l'accélération de l'examen des demandes d'asile des requérants entraîne, selon l'organisation, des carences. Rappelons que ce dispositif est entré en vigueur le 1^{er} mars 2019 et prévoit un examen des requêtes à des cadences soutenues assorties, pour les demandeurs, de conseils et de représentation juridique gratuits. «Un système fiable pour l'identification méthodique, proactive et précoce des demandeurs d'asile vulnérables et de leurs besoins spécifiques en matière de procédure et d'hébergement fait encore défaut», note AI dans son étude, se référant en particulier aux victimes de torture, personnes traumatisées, LGBTIQ, etc. Selon cette même source, l'accès direct aux soins médicaux pour les exilés est aujourd'hui difficile. Les acteurs de la société civile ne

bénéficient de leur côté que de possibilités fortement limitées de se rendre dans les centres fédéraux.

ATTEINTES À LA VIE PRIVÉE

AI s'inquiète également des atteintes à la vie privée des demandeurs d'asile au nom de la sécurité: inspection des chambres, parfois même la nuit et sans frapper à la porte au préalable ou encore fouille corporelle à chaque fois qu'une personne – enfants et bébés y compris – pénètre dans le centre. L'application rigoureuse du règlement Dublin suscite par ailleurs les critiques de l'ONG déplorant que la Suisse, malgré sa marge de manœuvre, a expulsé régulièrement vers le premier pays d'entrée des personnes vulnérables ou comptant de la famille dans notre pays. Le renvoi de ressortissants érythréens, les restrictions sur les voyages à l'étranger des réfugiés ou encore le régime souvent inhumain de l'aide d'urgence – avec, dans certains cas, des hébergements souterrains dans des abris de la protection civile – font encore partie des doléances d'AI. Qui s'indigne en outre de la criminalisation de la solidarité concrétisée par plusieurs actions en justice à l'encontre de per-

sonnes ayant porté secours à des exilés. A ce chapitre, l'Organisation a soutenu une initiative parlementaire visant à exempter explicitement de toute sanction les prestations d'aide de ce type lorsqu'elles sont fournies pour des motifs honorables.

PORTE OUVERTE AUX ABUS

L'ONG aborde aussi dans son rapport la question des violences sexuelles à l'égard des femmes et demande une réforme du droit pénal en matière de délits de cette nature. Pour Amnesty, tous les actes sexuels non consentis doivent être punis de manière adéquate. En Suisse, la notion juridique de viol, précise l'organisation, «continue à être basée sur la violence, la menace de violence ou d'autres moyens de coercition». A noter à ce chapitre l'enquête publiée par AI sur l'étendue du harcèlement et des contraintes sexuelles auxquels, selon cette dernière, 22% des femmes ont été confrontées dès l'âge de 16 ans. Enfin, la teneur de deux nouvelles lois antiterroristes – qui devraient être adoptées cette année – est aussi pointée du doigt. Ces projets permettraient aux autorités de restreindre fortement

les libertés individuelles en se fondant non pas sur les actes d'une personne mais sur ceux qu'elle pourrait éventuellement commettre dans le futur. «La législation antiterroriste ouvre la porte à tous les abus», estime AI, soulignant

que les mesures envisagées pourraient être appliquées à des enfants dès l'âge de 12 ans et que, en l'absence de garanties suffisantes, leur mise en œuvre est susceptible de se révéler arbitraire et discriminatoire. ■

POING LEVÉ

CHOISIR ENTRE LA PESTE ET LE CHOLÉRA

Par Aline Andrey

Le coronavirus jette une lumière cruellement crue sur les inégalités de classes sociales à l'intérieur de chaque Etat, mais aussi au niveau international. Une catastrophe sociale et humanitaire se joue dans nombre de pays où la famine – qui progresse ces dernières années en raison notamment des dérèglements climatiques – et le manque d'eau potable tuent encore chaque jour. Ce sont ces pays aussi qui comptent la grande majorité des 2 milliards de travailleuses et de travailleurs de l'économie informelle. Soit plus de 60% de la population active mondiale (85% sur le continent africain, près de 70% en Asie) vivant au jour le jour pour survivre, sans aucune assurance, hormis celle de la fraternité humaine qui étincelle par endroits et par moments. Et ce malgré le repli sur soi et les fermetures de frontières.

Quel choix entre mourir de faim ou d'un virus qui touche particulièrement les personnes souffrant d'obésité? En Inde, quand 1,3 milliard d'âmes ont été sommées, *manu militari*, de se confiner (le 25 mars et jusqu'au 3 mai au moins), la majorité d'entre elles se sont retrouvées sans revenu. Des travailleurs issus des campagnes, payés à la journée dans des usines ou des chantiers, ou exerçant des boulots d'infortune (petits marchands, conducteurs de *rickshaw*), souvent sans toit, n'ont alors eu d'autre choix que de quitter les mégalofoies. Ils ont repris la route de leur village parfois à des centaines de kilomètres de là, à pied ou dans des bus bondés, la solidarité familiale pour toute espérance. D'autres, hommes, femmes et enfants, ont continué de trier les poubelles, dans des décharges à ciel ouvert, le Covid-19 planant sur les chiffonniers telle une cause parmi tant d'autres d'y laisser sa peau... soutenus, pour beaucoup, par la croyance de se réincarner ailleurs, dans une autre caste, une autre classe sociale. Celle où l'on mange pour noyer l'ennui ou la solitude.

Tant d'autres maladies continuent de tuer, comme la tuberculose: plus de 1,6 million de victimes par an (davantage que le sida ou le paludisme), dont un tiers en Inde. La pollution fait elle aussi, plus discrètement encore, son lot de victimes. Un rapport de la Global Alliance on Health and Pollution (GAHP) estime pourtant le nombre de décès, dus à la contamination de l'air, de l'eau et des environnements de travail, à 1,8 million en 2017 rien qu'en Inde (2,3 millions en Chine). Un pic de pollution historique a d'ailleurs été atteint à New Delhi en novembre dernier. Le confinement et les masques étaient dès lors déjà de rigueur. D'où l'émerveillement partagé, la semaine dernière par des habitants du nord de l'Inde, d'apercevoir l'Himalaya à quelque 200 kilomètres de chez eux. Des montagnes rendues invisibles par le smog depuis trente ans. Cette pureté de l'air retrouvée permet aussi à d'autres de redécouvrir les étoiles. Autant de lueurs d'espoir dans l'obscurité des inégalités. ■

SOS réfugiés bloqués en Grèce

Quelque 33 000 personnes ont signé un appel demandant au gouvernement qu'il accueille des réfugiés entassés dans des camps en Grèce

Sonya Mermoud

«Une catastrophe silencieuse se déroule sous nos yeux sur les îles grecques de la mer Egée. Plusieurs dizaines de milliers de réfugiés des zones de guerre et de conflit y sont bloqués sans aucune protection.» Plus de 120 ONG, associations actives dans le domaine de l'asile, organisations de défense des droits humains, syndicats dont Unia, etc., ont lancé la semaine dernière, à la période de Pâques, un appel en ligne demandant au Conseil fédéral et au Parlement d'accueillir «le plus grand nombre possible» de migrants bloqués dans des camps en Grèce. Cette requête a d'ores et déjà rencontré le soutien de quelque 33 000 signataires dont plusieurs personnalités des mondes politique, artistique et socioculturel. Les initiateurs soulignent la situation humanitaire dramatique à laquelle sont confrontés les exilés qui n'ont pas la garantie d'accéder à des soins médicaux et ne peuvent déposer une demande d'asile, les procédures étant provisoirement suspendues. L'exemple du camp de Moria, sur l'île de Lesbos, est dépeint comme particulièrement effroyable. Selon les organisations caritatives, les résidents – dont une majorité de femmes et d'enfants – ne bénéficient pas d'abris sûrs. Ils vivent dans de pe-

tites tentes ou des huttes qu'ils ont construites et doivent faire la queue durant des heures pour recevoir une nourriture souvent non comestible. Les conditions d'hygiène sont aussi déplorables avec un robinet d'eau pour 1000 personnes. Une situation particulièrement dangereuse au regard de la pandémie de coronavirus. Dans ce contexte, les pétitionnaires attendent du gouvernement qu'il agisse. Et ce immédiatement. «Le nombre de demandes d'asile en Suisse est à un niveau historiquement bas. Notre Etat a les moyens financiers, les capacités d'hébergement et les ressources humaines nécessaires pour contribuer de manière significative à l'évacuation des camps», déclarent en substance les organisations à l'origine de la démarche. Qui estiment que la Suisse, en tant qu'Etat partie prenante du règlement Dublin, partage la responsabilité du drame qui se joue en Grèce. Aussi réclament-elles un «signal clair et courageux» des autorités au nom d'une tradition humanitaire qui, pour se perpétuer, doit aussi être «renouvelée en temps de crise». «Il y a des moments où l'on peut faire de beaux discours. Et il y a des moments où il faut agir», conclut l'appel. ■

Pour signer l'appel: evakuieren-jetzt.ch/fr

TÉLÉTRAVAILLEURS, «DÉZOOOMEZ»-VOUS!

L'application de vidéoconférence Zoom permet un «espionnage massif», met en garde le préposé valaisan à la Protection des données, M^e Sébastien Fanti. Interview

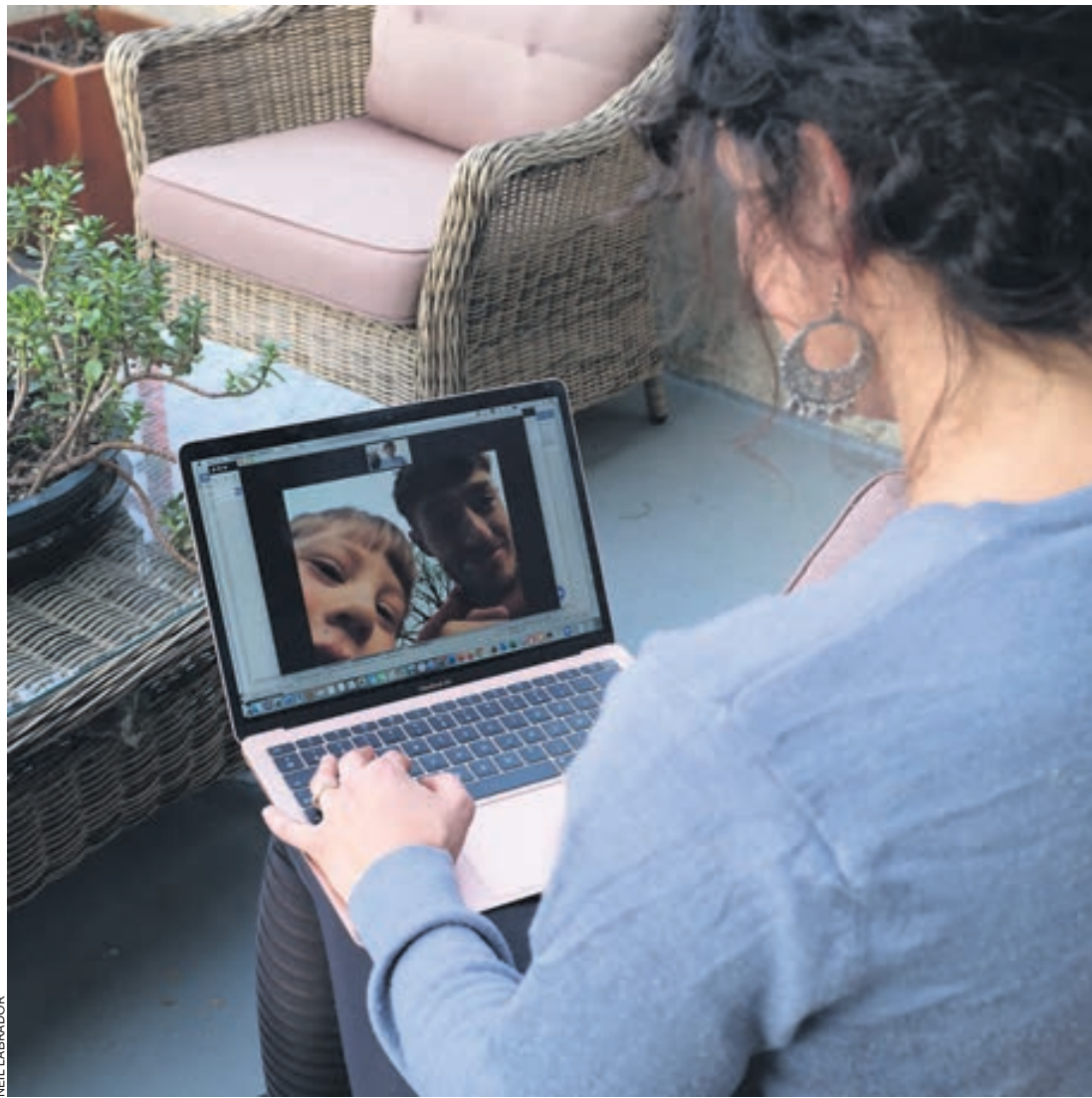
Propos recueillis par Jérôme Béguin

A la faveur du confinement, du télétravail et de l'école à distance, Zoom est devenu l'une des applications de vidéoconférence les plus populaires, passant de 10 à 200 millions d'utilisateurs enregistrés entre décembre 2019 et mars 2020. Proposé par une société basée en Californie, le service est gratuit, simple à utiliser, il offre une bonne qualité d'image et se révèle parfait pour communiquer avec ses collègues, son médecin ou l'enseignant de ses enfants. Sauf qu'il n'est pas exempt de critiques. Des sites spécialisés ont ainsi révélé qu'à l'insu des utilisateurs, les vidéos n'étaient pas cryptées et que des données étaient livrées à Facebook. Le préposé valaisan à la Protection des données, M^e Sébastien Fanti, a émis début avril une recommandation officielle aux autorités de son canton de ne plus utiliser Zoom. Nous avons interrogé le remuant avocat sur cette décision, ainsi que sur la publication par Swisscom de données de flux de personnes à la demande de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Interview.

Vous avez émis une recommandation officielle de ne plus utiliser Zoom. Que reprochez-vous à cette application?

L'utilisation de Zoom pose plusieurs problèmes: le droit américain est applicable, il n'y a pas de for juridique en Suisse, les données sont sous-traitées dans des pays tiers, comme la Malaisie, les droits de la personnalité ne sont absolument pas respectés... Le problème est encore plus aigu en ce qui concerne les données scolaires et de santé, la protection des mineurs, le respect du secret de fonction et du secret médical notamment. Contrairement à d'autres applications, les données ne sont pas conservées en Suisse, ce n'est pas le droit suisse qui s'applique. Nous avons des avis de droit de professeurs d'université qui nous disent noir sur blanc, depuis 2017, que ces données doivent rester stockées en Suisse. Les données des enfants mineurs n'ont rien à faire aux Etats-Unis, c'est la loi. Et comment savoir si, en Malaisie, les données sont bien protégées? Le préposé fédéral considère que, dans ce pays, le niveau adéquat n'est pas atteint en matière de protection des données. Zoom a d'ailleurs reconnu que quatre problèmes majeurs de confidentialité doivent être résolus prioritairement. Je ne veux pas que des profs ou des médecins soient condamnés au pénal pour avoir perdu le contrôle des données. Car leur transfert est irréversible. C'est un ou-

A la faveur du confinement, du télétravail et de l'école à distance, Zoom est devenu l'une des applications de vidéoconférence les plus populaires. Des sites spécialisés ont toutefois révélé qu'à l'insu des utilisateurs, les vidéos n'étaient pas cryptées et que des données étaient livrées à Facebook.



til qui permet de surcroît nativement un espionnage massif. Et ce n'est pas une société avec laquelle on peut discuter. En outre, dans mon canton, nous avons adopté Microsoft Teams après deux ans de travail et je ne suis pas d'accord que nos efforts tombent à l'eau. Surtout sachant qu'il existe d'autres solutions, gratuites, aussi bonnes techniquement et situées en Europe. Je me suis fait critiquer pour cette décision, mais je ne vais pas la retirer. Je ne suis pas d'accord que, durant cette période pandémique, on accepte tout et n'importe quoi. La loi demeure applicable et elle doit être appliquée. Tout simplement.

Vous préconisez d'utiliser à la place de Zoom des alternatives suisses?

Oui, je recommande d'utiliser les alternatives suisses, de vérifier que le for est en Suisse et que le droit de notre pays s'applique.

Et que pensez-vous de la demande de l'OFSP à Swisscom de publier des données sur les concentrations de personnes?

Je suis intervenu pour mon canton et j'ai dénoncé ce cas au préposé fédéral en raison de l'intransparence de la démarche. Pour moi, c'est totalement disproportionné. Quels sont les bénéfices de cette démarche? Cela prouve tout au plus, comme d'ailleurs Google le fait aussi, qu'il y a du monde au bord du lac Léman... Nous n'avons pas besoin de

cela pour le savoir. C'est un précédent fâcheux. Si le flicage généralisé est la seule solution pour sortir de la pandémie, nous avons du souci à nous faire. Je pense qu'ils perdent un peu la tête à Berne. Le droit d'urgence n'est pas le droit de faire n'importe quoi, il s'agit de prendre des mesures qui protègent la santé de la population tout en respectant les droits de la personnalité de chacun. Remonter les données de la police aurait permis un mappage et se serait avéré moins dolosif. ■

ALTERNATIVES À ZOOM ET AUX GAFAM

Juriste spécialisé en droit, criminalité et sécurité des technologies, François Charlet propose sur son blog (francoischarlet.ch) toute une liste d'alternatives sérieuses aux produits des Gafam (pour Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft). Pour les chats audio/vidéo et les vidéoconférences, le geek recommande Infomaniak Meet (Suisse), Linphone (France), Signal (USA) ou Threema (Suisse, mais audio seulement). ■ **JB**

Ni le bon moment ni le bon secteur!

Le Conseil fédéral persiste dans sa volonté de libéraliser totalement le marché de l'électricité

Sylviane Herranz

«**A**nnonce maintenant une ouverture du marché est une erreur et une provocation.» L'Union syndicale suisse (USS) s'est offusquée, le 3 avril dernier, de l'annonce faite par le Conseil fédéral d'aller vers une ouverture complète du marché de l'électricité, en englobant cette libéralisation dans son projet de renforcement des énergies renouvelables, lesquelles devront être compétitives, comme le souligne le gouvernement. A la suite de la consultation sur la révision de la Loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEl), terminée il y a un peu plus d'une année, le Conseil fédéral a décidé des grandes lignes du projet final qui sera présenté d'ici au début de 2021. Il a aussi mis en

consultation une révision de la Loi sur l'énergie (LEne), contenant les aspects relatifs aux énergies alternatives. Or, estime l'USS, ces projets tombent au plus mal: «Ce n'est ni le bon moment ni le bon secteur, pour procéder à des expérimentations fondées sur la logique du marché!»

Tout d'abord, l'épidémie de coronavirus a fait chuter «abruptement» la demande en électricité en raison du ralentissement économique et de la réduction des transports publics. «Les fournisseurs d'électricité ont fort à faire avec cette situation complètement inédite d'importantes baisses de la consommation, qui devrait durer encore plusieurs semaines», écrit la fédération syndicale dans son communiqué. Plutôt que d'annoncer cette ouverture totale, «le Conseil fédéral serait bien

mieux avisé de chercher comment aider la branche de l'électricité à traverser cette crise et comment utiliser la reprise qui suivra comme un tremplin pour une transition plus rapide vers une production d'énergie exempte de CO₂», poursuit-elle.

Il y a ensuite la position défendue depuis des années par l'USS: «Une ouverture complète du marché de l'électricité ne profiterait ni à l'industrie, ni à la population, ni à la branche.»

SYSTÈME ACTUEL EFFICACE

Rappelons que, depuis 2009, seules les grandes sociétés consommant plus de 100 000 kilowattheures peuvent se fournir sur le marché libre. Une ouverture totale, permettant à des petites entreprises ou à des ménages de choisir entre de nombreux opérateurs, a eu

des effets néfastes ailleurs en Europe. En Allemagne par exemple, le prix du kWh a pratiquement doublé en vingt ans. En France, elle n'a pas empêché EDF de garder la main en misant sur l'énergie nucléaire.

Pour l'USS, le système helvétique démontre toute son efficacité: «Depuis plus de dix ans, la Suisse affiche des prix modérés et stables pour l'électricité, dispose du réseau d'approvisionnement le plus fiable de toute l'Europe et d'une production de courant toujours plus écologique. Les services industriels urbains font preuve d'une grande capacité d'innovation, le réseau – très dense – est bien entretenu et résistant.» L'USS rejette ainsi la libéralisation de cet approvisionnement qui «fait partie du service public indispensable». ■

BRÈVES

VAUD SANS-PAPIERS, SOUTIEN RÉCLAMÉ

Protéger les sans-papiers: voilà ce qu'ont demandé plus d'une trentaine d'organisations dans une lettre adressée le 15 avril dernier aux autorités fédérales, cantonales et communales du canton de Vaud. Cette large alliance – regroupant des associations actives dans le domaine de la migration et des droits humains, des partis de gauche, écologiques et des syndicats – s'inquiète des conséquences sociales, économiques et sanitaires de la pandémie de coronavirus sur cette population spécifique. «Pour la sécurité de tous, il importe que personne ne soit laissé dans une zone de non-droit et que toutes les personnes qui participent à la société soient protégées», plaide la coalition réclamant notamment pour les travailleurs sans papiers l'octroi du chômage partiel et l'accès aux allocations perte de gain. Parmi les autres revendications figurent la garantie d'un accès aux soins et la prise en charge du coût de consultation pour la population concernée lors de suspicion de Covid-19. Au besoin, le traitement doit aussi être payé. Le groupe demande par ailleurs que le Canton et les communes assument, durant toute la période de crise sanitaire, les primes d'assurance maladie des sans-papiers qui ont perdu leur revenu et qui ne peuvent prétendre aux aides publiques. Enfin, il réclame l'abandon de sanctions pour séjour illégal, le renoncement à la détention en vue du renvoi et la suspension des expulsions. ■ **SM**

VALAIS SOLIDARITÉ AVEC LES TRAVAILLEURS DU SEXE

Dans le contexte de pandémie de coronavirus, le Collectif femmes Valais a ouvert une cagnotte de soutien en faveur des travailleuses du sexe et de leurs homonymes masculins. But poursuivi: pallier le manque cruel de biens de premières nécessités et d'accès au logement pour cette catégorie de personnes qui, avant la crise sanitaire déjà, se trouvait dans une situation vulnérable. Et alors qu'elle n'est plus autorisée à exercer son activité depuis le 16 mars dernier. Les fonds récoltés seront transmis à l'association BellaDonna de Promotion Santé Valais qui se chargera de les remettre aux destinataires sous forme de bons dans des commerces alimentaires ou d'aides d'urgence spécifiques. A noter que cette dernière organisation a, de son côté, entrepris des démarches administratives pour que les travailleurs du sexe puissent être soutenus par l'assurance perte de gains et les centres médicosociaux. Ce processus prenant un certain temps, le Collectif femmes Valais a décidé d'agir sans attendre, car «c'est maintenant qu'elles et ils sont le plus en proie à la précarité et ont besoin de nous». ■ **SM**

COMMUNIQUÉ

PRIME DE RISQUE LA POSTE FAIT UNE CONCESSION

Des milliers d'employés postaux ont signé une pétition de Syndicom, dans laquelle ils exigeaient d'être indemnisés pour leur prestation exceptionnelle pendant la crise du coronavirus. La Poste satisfait aujourd'hui en partie à cette revendication.

Et verse avec le salaire d'avril une prime de risque de 500 francs à toutes les personnes qui ont travaillé en première ligne ou affronté une énorme charge de travail. Le responsable du secteur, Matteo Antonini, déclare: «C'est un montant symbolique, mais un signal important d'estime envers le personnel.» Pour Syndicom, une chose est claire: cette étape doit être suivie d'une revalorisation du travail dans l'ensemble de la logistique.

A court terme, le reste de l'économie devrait prendre exemple sur La Poste et indemniser les employés qui ont fait preuve d'un engagement énorme pendant cette période. Car c'est précisément dans les domaines à bas salaires qu'un travail d'importance systémique – souvent trop peu rémunéré – est actuellement effectué. ■ **Syndicom**

LES VIOLENCES DOMESTIQUES POURRAIENT EXPLOSER

Les associations féministes demandent que des lieux d'accueil d'urgence soient ouverts, en respect des consignes de l'Office fédéral de la santé publique. La Confédération assure que les cantons sont opérationnels

Textes Manon Todesco

A l'heure où l'on se confîne pour se protéger du Covid-19, pour certaines, le plus grand danger se trouve à la maison. Cette crise sanitaire inédite, qui peut engendrer stress, incertitude et tensions, mais surtout la limitation des contacts avec l'extérieur et l'obligation de cohabiter toute la journée avec son agresseur, font que les violences conjugales redoublent. Aux quatre coins du monde, les signalements de violences faites aux femmes explosent: en France, ceux-ci ont augmenté de 32% en quelques semaines, de 16% en Espagne et de 25% au Royaume-Uni. En Chine, berceau de l'épidémie, les violences conjugales ont triplé dans certaines régions, elles ont doublé en Inde et augmenté de 60% durant la quarantaine au Mexique. Une situation tellement critique que le secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a lancé un cri d'alerte début avril: «Je presse tous les gouvernements de faire de la prévention des violences domestiques une priorité dans leurs plans de

lutte contre le Covid-19. Nous avons constaté une horrible montée des violences domestiques.»

RESTER EN ALERTE

Face à ce drame international, en Suisse, la coordination nationale des Collectifs pour la grève féministe et des femmes se montre préoccupée et demande des mesures d'urgence. Dans un communiqué du 17 mars, cette dernière exige notamment la mise en place de lieux d'accueil d'urgence, comme des hôtels ou des logements vides, pour les victimes de violences sexistes. «Un numéro ou un centre de contact doivent pouvoir être à disposition afin de savoir à qui s'adresser pour demander où trouver refuge.» Unia, en contact étroit avec l'Union syndicale suisse à ce sujet, adopte une position similaire. «Nous demandons que les recommandations dictées par l'Office fédéral de la santé publique puissent être garanties dans les centres déjà en place et, si cela n'est pas possible, de mettre davantage de structures sur pied, souligne Aude



Face au risque de recrudescence des violences domestiques, la coordination nationale des Collectifs pour la grève féministe et des femmes demande des mesures d'urgence.

Spang, secrétaire de Femmes et Jeunesse. Nous devons rester alertes sur la condition de ces femmes, mais également sur celle des personnes LGBTIQ, qui sont aussi potentiellement visées par un accroissement des violences.» La syndicaliste propose de suivre les exemples mis en place dans les autres pays, comme des applications ou des groupes Whatsapp pour dénoncer les violences subies, ou encore des messages codés en pharmacie pour appeler à l'aide. «De très bonnes choses se font un peu partout, il faudrait que cela suive en Suisse et, surtout, que les services de police et juridiques soient sensibles et réactifs à ces questions-là.»

CONSEIL FÉDÉRAL PRÊT

De son côté, le Conseil fédéral se montre rassurant. Pour l'heure, aucune dégradation n'a été perçue dans les cantons, et la protection des victimes reste assurée malgré la pandémie. «Les centres cantonaux spécialisés dans l'aide aux victimes sont

opérationnels, assure un communiqué de presse du 23 mars du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes. Quant aux personnes qui ne se sentent pas en sécurité à la maison, elles continuent de bénéficier d'un hébergement, par exemple dans une maison d'accueil pour femmes.» Du côté des poursuites pénales, la situation ne change pas non plus: «La protection des victimes reste la priorité de la police. Dans les cas de violences, celle-ci peut continuer à demander l'expulsion du domicile de l'auteur des violences et signaler une éventuelle mise en danger des enfants aux autorités compétentes. Il reste aussi possible d'ordonner une interdiction de contact et une interdiction de s'approcher. En outre, les autorités cantonales continuent de suivre les situations à haut risque.» Et si la situation venait à changer, les autorités fédérales se disent prêtes à réagir: «La Confédération a mis sur pied une *task force* des autorités et des

services responsables, placée sous la houlette du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes. Il s'agit de pouvoir réévaluer régulièrement la situation et d'examiner les mesures à prendre en cas d'augmentation de la violence domestique. ■

UN MANUEL À L'ATTENTION DES HOMMES

Face à la potentielle augmentation des violences domestiques en temps de coronavirus, trois organisations faitières expertes sur le travail avec les garçons, les hommes et les pères, dont maenner.ch en Suisse, ont publié un «kit de survie pour hommes sous pression». Le document formule des recommandations en matière d'autogestion pour aider les hommes à traverser cette crise sans recourir à la violence. Disponible en plus de 10 langues, ce mémo suggère quelques astuces pratiques pour gérer au mieux le stress lié à la situation et ne pas céder à la violence. ■

A télécharger sur: maenner.ch/fr/corona

CONTACTS EN CAS D'URGENCE

Police: tél. 117

Aide médicale: tél. 144

Conseils gratuits, confidentiels et anonymes dans toute la Suisse:
aide-aux-victimes.ch

Adresses des maisons d'accueil:
aide-aux-victimes.ch/fr/ou-puis-je-trouver-de-laide

frauenhaus-schweiz.ch/fr/page-daccueil

violencequefaire.ch

Eviter les catastrophes humaines et familiales

Unia, le Syndicat des services publics et l'Entraide protestante demandent au Conseil fédéral de prendre en compte les employés domestiques

Sonya Mermoud

Pas d'aide financière prévue pour le personnel de maison dans le contexte de la pandémie de coronavirus. Lors de sa conférence de presse du 8 avril dernier, le Conseil fédéral (CF) a annoncé avoir renoncé à poursuivre cette piste en raison de la complexité de la thématique des employés domestiques, renvoyant dès lors les employeurs à leur devoir. Une décision qui va à l'encontre des attentes d'Unia, de l'Entraide protestante (Eper) et du Syndicat des services publics (SSP). Dans un communiqué commun, ils ont demandé une protection pour ces salariés «les plus précarisés». «Aucune solution n'a été apportée pour des dizaines de milliers de personnes qui assurent le travail domestique, celui d'assistance et de soins dans le domaine privé, cela malgré les promesses

du CF», déplorent les partenaires, insistant pour que cette catégorie de travailleurs ne soit pas oubliée. «La situation actuelle aura pour ces derniers des conséquences très graves, leurs ressources financières déjà faibles étant d'un coup réduites à néant», dénonce le trio. Et de rappeler que le personnel de maison accomplit des tâches essentielles au fonctionnement de la société: ménage, garde d'enfant, aide aux seniors ou aux personnes en situation de handicap, etc. Autant d'activités remplies majoritairement par des migrantes engagées par des privés dont nombre d'entre elles, dans le contexte de crise sanitaire actuel, sont empêchées de travailler. Et se retrouvent sans salaire, leur patron refusant ou ne pouvant les payer. Cet état de fait se révèle d'autant plus inquiétant que ce secteur est marqué par la précarité: rémunérations basses, emplois instables et

multiples, couverture sociale lacunaire ou absente, statut légal fragile, voire inexistant... «La Suisse ne doit pas oublier ces travailleurs indispensables à notre système économique et social. Il faut prendre les mesures nécessaires pour éviter des catastrophes humaines et familiales», martèlent Unia, l'Eper et le SSP qui réclament au CF des compensations urgentes pour pallier les pertes de salaires, en complément au soutien que pourraient apporter les cantons. Parallèlement, les partenaires demandent que le personnel de maison encore actif dispose d'informations préventives et ait accès au matériel de protection. Un congé payé doit également être accordé aux employés qui font partie des personnes à risque. «La Confédération et les cantons doivent garantir que les employeurs privés prennent leurs responsabilités envers leurs salariés.» ■

EMS: AUGMENTER LA PROTECTION DU PERSONNEL

Face à la crise sanitaire générée par le coronavirus, Unia s'inquiète de la protection des soignants dans les EMS et, partant, des résidents. Mesures réclamées

Sonya Mermoud

Matériel de protection et personnel insuffisants: dans un récent communiqué de presse, Unia a fait part de ses craintes relatives à la situation des professionnels de la santé actifs dans des EMS et, partant, des personnes dont ils s'occupent. Selon le syndicat, informé par des membres, les masques manquent dans nombre de maisons de retraite. «Dans beaucoup de homes, les soignants sont priés d'emporter chez eux après leur service les masques utilisés, de les sécher et de les réutiliser. Ces conditions sont inacceptables», déclare Samuel Burri, responsable de la branche des soins à Unia. L'organisation des travailleurs dénonce aussi une pénurie de personnel. Carence déjà déplorée en temps normal et encore aggravée par la pandémie de coronavirus en raison d'absences pour cause de maladie. Conséquences: les soignants ont moins de temps à consacrer aux pensionnaires. La problématique est d'autant plus inquiétante que les pensionnaires des EMS font partie des personnes particulièrement menacées par le Covid-19. «En Suisse, ce sont près de 100 000 personnes âgées qui sont soignées et prises en charge dans 1566 homes. Le taux de mortalité dans ce groupe à risque élevé atteint presque 20%», chiffre Yolande Peisl-Gaillet, membre de la direction du

secteur tertiaire d'Unia. Et d'ajouter: «Les maisons de retraite et les homes médicalisés jouent un rôle clef dans la lutte contre la pandémie. Les résidents tout comme les soignants doivent donc bénéficier d'une protection particulière.»

AU CHAPITRE DES EXIGENCES

Dans ce contexte, le syndicat demande à la Confédération et aux cantons d'accorder la plus haute priorité à l'approvisionnement des établissements médico-sociaux en équipements de protection. Ces derniers sont aussi invités à constituer des renforts et à prévoir, en collaboration avec les autorités, des mesures d'urgence avec, par exemple, l'engagement de civilistes. Enfin, Unia met en garde contre d'éventuelles velléités d'assouplir la Loi sur le travail comme le Conseil fédéral l'a déjà fait pour le personnel hospitalier. Avec, à la clef, des semaines de travail de 60 heures et plus. «La situation exceptionnelle momentanée ne doit pas entraîner un surmenage du personnel infirmier.» Et le syndicat d'exiger: le respect des pauses et des temps de repos; le droit, pour les soignants qui font partie du groupe à risque, de pouvoir rester à la maison tout en recevant l'entier du salaire; et enfin, la création de services de soutien psychologique pour les employés. ■

Un ancien d'Unia à l'origine de la réouverture des marchés

Un collectif citoyen, animé par Claude Bezençon, a convaincu la Ville de La Chaux-de-Fonds, suivie depuis par d'autres municipalités

Jérôme Béguin

Depuis le 17 mars, les marchés sont fermés dans le cadre des mesures contre le coronavirus. Face aux grandes surfaces restant ouvertes, cette interdiction est ressentie comme une injustice par toute une filière paysanne et maraîchère. Le syndicat agricole Uniterre évoque une «discrimination» et une «inégalité de traitement» qui privent de revenu des familles paysannes déjà précaires financièrement et les consommateurs de produits de proximité et de qualité. Il y a deux semaines, la Ville de La Chaux-de-Fonds a toutefois autorisé la réouverture de son marché. D'autres municipalités, comme Genève, ont suivi, depuis, l'exemple de la métropole horlogère. Ce redémarrage timide,

nous le devons beaucoup à l'action du «Réseau pour la réouverture des marchés», né dans les Montagnes neuchâtelaises, et à l'une de ses chevilles ouvrières, Claude Bezençon. «Non, ce n'est pas grâce à moi, c'est le travail de tout un réseau, je n'ai fait qu'alerter Uniterre et interpellé les autorités», précise, modeste, ce sociologue de la santé et de l'environnement, qui fut secrétaire syndical au SIB/Unia à Vevey jusqu'en 2002, avant de rejoindre l'Office fédéral de la santé publique. L'ancien fonctionnaire a découvert, en lisant le rapport explicatif sur l'ordonnance du Conseil fédéral du 17 mars, fixant les mesures de lutte contre le virus, que les étalages de denrées alimentaires des marchés étaient considérés comme des magasins d'alimentation et donc exemptés d'interdiction,

pour autant que les règles de distanciation soient respectées.

UNE BELLE VICTOIRE...

«Les autorités ont été très promptes à fermer les marchés, personne n'avait lu ce rapport et, au départ, c'était *niet*. Il a fallu bien argumenter juridiquement et se bagarrer à coup de courriels», indique Claude Bezençon. Lors de sa réunion du 1^{er} avril, le Conseil communal a finalement décidé une réouverture partielle, soit neuf emplacements répartis sur cinq sites différents, et ce tous les jours de la semaine. «C'est quand même une belle victoire», se félicite le Chaux-de-fonnier joint le 8 avril, alors qu'il revenait justement du marché. «Il n'y avait que deux stands, mais c'est un début, je suis convaincu qu'il y en aura plus ensuite, surtout le

samedi. Dans tous les cas, les producteurs ont bien vendu et sont satisfaits.» Et quel sera le prochain combat du citoyen Claude Bezençon? «Peut-être une vraie lutte syndicale, par exemple pour fermer tous les chantiers... répond le militant. Des luttes et des crises, nous n'allons pas en manquer, il nous faut être solidaires, construire des réseaux multisectoriels avec des formes d'organisation horizontale, comme les Gilets jaunes l'ont montré en France, multiplier les actions... Dans l'immédiat, il ne faut pas que l'économie reparte comme avant, tel que le demandent les milliardaires de l'UDC, l'économie ne doit plus être basée sur le fric, mais sur les besoins de la population. Il faut tout changer.» ■

HOMMAGE: «J'ai voté pour l'introduction de l'AVS, je ne vous laisserai pas la détruire»

Militant syndical depuis 1946, Henri Chanson nous a quittés à l'âge de 95 ans

Alessandro Pelizzari/Sylviane Herranz

«J'avais 23 ans quand l'AVS est entrée en vigueur, en 1948. On a fait la fête dans notre atelier, nous étions tous contents, c'est la plus belle chose que l'on a obtenue!» C'est avec ce récit, que nous avons été nombreuses et nombreux à avoir entendu durant les années de militantisme que nous avons eu la chance de partager avec lui, qu'Henri Chanson ouvrait un article qui lui était dédié dans *L'Événement syndical* en 2013. En effet, il ne se lassait pas de nous rappeler cette conquête, vécue en direct, au cœur même des ateliers des Charmilles à Genève qui occupaient à l'époque plus de mille ouvriers. C'est là qu'à 17 ans, il entreprend son apprentissage de mécanicien de précision, complété ensuite par la maîtrise des moteurs. En 1946, durant sa dernière année d'apprentissage, il adhère à la Fédération des ouvriers sur métaux et horlogers (FOMH qui deviendra la FTMH). Membre de la commission ouvrière de Charmilles, il était aussi dize-nier, chargé de collecter les cotisations, mais aussi militant du Parti du travail (PdT), ce qui lui a valu l'exclusion, en 1956, de la FOMH. Cette même année, il quitte Charmilles pour aller travailler chez Zschokke, comme mécanicien sur les machines de chantier.

Son chemin croise celui du bouillant Lucien Tronchet de la FOBB (Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment, qui deviendra le SIB avant de fusionner avec la FTMH pour créer Unia), à laquelle il adhère par la suite pour en devenir un des piliers militants: membre du comité du gros œuvre, du comité de section et de son bureau, délégué à de nombreux Congrès nationaux, mais aussi très actif au sein de l'Union syndicale du canton de Genève et de la Communauté genevoise d'action syndicale, il intervenait surtout sur son thème de prédilection: la réduction du temps de travail et, en lien avec cela, la retraite anticipée. C'est donc en toute logique qu'il a pris une retraite anticipée tôt, profitant de la caisse de pension de son entreprise, pour ensuite militer activement au sein du groupe des retraités.

Henri Chanson n'était pas seulement un syndicaliste, mais il était aussi un grand sportif. Jusqu'à récemment, il attendait avec impatience une bonne neige, pour filer du côté du Jura ou de la Haute-Savoie afin d'assouvir sa passion du ski, et le retour du printemps, pour enfourcher son vélo, avec lequel il parcourait de 5000 à 6000 kilomètres par année... Il a glané 25 médailles au Marathon de ski de fond de l'Engadine, dont une en or pour sa 25^e participation en 2002!



Entouré par les syndicalistes d'Unia Genève, Henri Chanson durant la grève des maçons en 2015.

Cette énergie, Henri Chanson l'a toujours mise à profit dans son engagement syndical. Il nous rappelait sans cesse que sa génération avait dû se battre pour chacun des acquis qui semblent aujourd'hui normaux: vacances, jours fériés, perte de gain, congé les samedis. Et il nous rappelait surtout qu'il fallait continuer à se battre pour les maintenir contre un patronat qui les remettait tout le temps en question. En 2017, lors d'un débat contradictoire qui opposait Alain Berset à la

gauche syndicale genevoise, mobilisée contre l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes, Henri Chanson s'est levé dans la salle pour lancer au conseiller fédéral: «J'ai voté pour l'introduction de l'AVS, je ne vous laisserai pas la détruire.» Le vote populaire lui aura donné raison. Henri Chanson nous a quittés le 27 mars dernier. ■

SECRÉTARIATS

BIENNE-SEELAND/SOLEURE

Secrétariat de Bienne
Rue de Morat 33, 2502 Bienne
Tél. 032 329 33 33
Secrétariat de Granges-Longeau
Rue Centrale 3, 2540 Granges
Tél. 032 653 01 11

FRIBOURG

Secrétariat de Fribourg
Route des Arsenaux 15, 1700 Fribourg
Tél. 026 347 31 31
Secrétariat de Bulle
Rue de Vuippens 29, 1630 Bulle
Tél. 026 912 77 14

GENÈVE

Secrétariat
Chemin Surinam 5, 1203 Genève
Tél. 0848 949 120

NEUCHÂTEL

Secrétariat de Neuchâtel
Avenue de la Gare 3, 2000 Neuchâtel

Secrétariat de La Chaux-de-Fonds

Avenue Léopold-Robert 67,
2300 La Chaux-de-Fonds
Secrétariat du Locle
Crêt-Vaillant 19-21, 2400 Le Locle

Secrétariat de Fleurier

Place de la Gare 3, 2114 Fleurier

Pour les secrétariats de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, du Locle et Fleurier:

Tél. 0848 203 090
Depuis la France:
Tél. +41 848 203 090

TRANSJURANE

Secrétariat de Delémont
Rue des Moulins 19, 2800 Delémont
Secrétariat de Porrentruy
Rue des Baïches 18,
2900 Porrentruy
Secrétariat de Moutier
Rue Centrale 11, 2740 Moutier
Secrétariat de Tavannes
Rue du Quai 20, 2710 Tavannes
Secrétariat de Saint-Imier
Rue Francillon 10, 2610 St-Imier
Pour les secrétariats de Delémont, Porrentruy, Moutier, Tavannes et

Saint-Imier:

Tél. 0848 421 600
Depuis la France:
Tél. +41 848 421 600

VALAIS

Secrétariat de Sion
Rue de la Dent Blanche 9, 1950 Sion
Secrétariat de Sierre
Rue du Temple 3, 3960 Sierre
Secrétariat de Monthey
Avenue de la Gare 15, 1870 Monthey
Secrétariat de Martigny
Avenue de la Gare 56, 1920 Martigny
Pour les secrétariats de Sion, Sierre, Monthey et Martigny:
Tél. 027 602 60 00
Depuis la France:
Tél. +41 27 602 60 00

VAUD

Secrétariat de Lausanne
Place de la Riponne 4, 1002 Lausanne
Secrétariat de Vevey
Avenue Paul-Cérésole 22, 1800 Vevey
Secrétariat d'Aigle
Chemin de la Zima 2, 1860 Aigle

Secrétariat de Nyon

Rue de la Morâche 3, 1260 Nyon
Secrétariat d'Yverdon
Rue Haldimand 23,
1400 Yverdon-les-Bains
Secrétariat du Sentier
Grand-Rue 44, 1347 Le Sentier
Pour les secrétariats de Lausanne, Vevey, Aigle, Nyon, Yverdon et Le Sentier: Tél. 0848 606 606
Depuis la France:
Tél. +41 848 606 606

EN RAISON DE LA PANDEMIE DE CORONAVIRUS, LES ACTIVITES DE VOTRE SYNDICAT SONT FORTEMENT PERTURBEES.

POUR TOUTES QUESTIONS, VEUILLEZ PRENDRE CONTACT PAR TELEPHONE AVEC VOTRE SECRETARIAT.

COURRIERS

LA MONDIALISATION N'EST PAS SANS EFFET SUR L'HUMANITÉ

Il n'est pas un jour sans que l'on nous rappelle les mesures de sécurité à observer pour la sauvegarde de notre santé et de celle d'autrui.

La crise sanitaire que nous vivons est révélatrice de pratiques basées sur le court terme, et rien d'autre.

Il faut gagner aujourd'hui, ce que l'on devrait gagner le lendemain! Cela est contraire à l'ordre naturel des choses; s'affranchir de la nature n'est pas sans effet.

La mondialisation n'est pas la seule responsable de la situation que nous vivons.

Les responsables sont ceux qui l'ont mise en place, en étant les grands ordonnateurs de l'ordre ultralibéral, où il n'y a pas d'alternatives, qui mène notre planète dans la situation que nous lui connaissons aujourd'hui. Un tel état de fait est provoqué par l'action néfaste d'une économie de casino, où seul l'argent compte. Considérer l'être humain comme une variable d'ajustement économique par: des licenciements massifs, des délocalisations sans limites géographiques, des transports polluants aux quatre coins du monde, des transactions boursières débridées, une paupérisation croissante, etc. Cela est révélateur d'une régression civilisationnelle, entretenue par la déesse perverse du productivisme, tournant au fétichisme. Tout cela débouche sur beaucoup de dérèglements devenus incontrôlables, qui dégradent nos vies, jusque dans les recoins les plus intimes de nos êtres.

La pandémie du Covid-19 nous montre clairement que le monde financier et celui des multinationales doivent retrouver de bonnes pratiques, nourries de bons sens pour le bien de tous. ■

Thierry Cortat, membre d'Unia Transjurane

LA TROUILLE NE SE COMMANDE PAS

L'Italie, le pays européen le plus touché par la pandémie, a demandé l'aide de l'Europe. Pas de réponse. Elle s'est tournée vers la Chine qui a répondu immédiatement. Le 12 mars sont arrivés 21 tonnes de matériel médical, masques et respirateurs, ainsi qu'un groupe de médecins. La Russie a aussitôt fait de même. Le gouvernement de la région lombarde a demandé à Cuba une aide complémentaire. Miguel Diaz-Canel, le président cubain dont on n'entend pas parler, a envoyé le 22 mars, 37 médecins et 15 infirmières pour travailler dans la province de Crémone.

Contre ce coronavirus, les médecins cubains sont engagés en Italie, en Haïti, en Jamaïque, à la Grenade, au Surinam, au Venezuela, au Nicaragua et encore dans sept autres petits pays. De plus, les Cubains ont accepté, dans un de leurs ports, près de la Havane, un bateau de croisière britannique, le *MS Braemar* avec cinq personnes atteintes du virus, alors qu'aucun autre port des Bahamas ou de la Barbade n'en a voulu.

L'ancien président du groupe socialiste des Chambres fédérales, le médecin oncologue Franco Cavalli, affirme qu'il recevrait volontiers des médecins cubains dans son canton parce que le personnel médical est épuisé. Ce sont surtout les pays soumis au blocus économique américain avec la complicité des Européens et des Suisses, qui paient le plus lourd tribut au coronavirus: Iran, Syrie, Palestine, Corée du Nord, Venezuela et Cuba. Les entreprises d'exportation n'osent pas leur fournir les produits indispensables de peur des représailles de Donald Trump. Les USA sont en guerre continuelle contre ceux qui ne s'alignent pas.

Une information qui m'est adressée par Michel Fleury d'Yverdon-les-Bains, président de l'association d'amitié Suisse-Cuba, m'informe que Cuba a honoré 600 000 missions internationales dans 164 pays, soit 1,7 milliard d'examen médicaux, 12,5 millions d'opérations chirurgicales, autant de vaccinations. Total: 6253 000 personnes ont eu la vie sauve. En 2018, 36 000 Cubains et Cubaines dont 18 000 médecins ont œuvré à travers le monde. Je me souviens de notre guide à Cuba. Elle nous disait sa colère parce que son mari, professeur de médecine, ne recevait qu'un salaire égal à trois fois celui du concierge de l'université et la nécessité, pour elle, de faire son travail de guide...

Je crois avoir vu un article dans *24 heures* qui faisait allusion à ces arrivées en Italie. J'ai aussi vu une furtive photo au TJ. Pourtant, dès que l'on évoque cet engagement extraordinaire d'un pays qui vit dans la pauvreté due à 59 ans de blocus sévère, on en limite tout de suite la valeur. Ce n'est que de la propagande. Nos médias qui parlent à pleines pages de cette pandémie ne semblent étonnamment pas informés. Ont-ils si peur des sanctions de l'oncle Sam? ■

Pierre Aguet, Vevey

«LA DISTANCE SOCIALE, IMPOSSIBLE À RESPECTER SUR LES CHANTIERS!»

Lors d'une intervention musclée, les syndicats genevois ont demandé l'arrêt du chantier du quartier de l'Etang, en vain. En Suisse, Unia réclame le renforcement des contrôles

Textes Manon Todesco

Les syndicats genevois de la construction, à savoir Unia, Sit et Syna, ont appris la semaine passée que l'activité allait redémarrer sur le chantier du quartier de l'Etang à Vernier. «Nous nous y sommes rendus une première fois, puis une seconde et, sans surprise même si des efforts ont été faits pour aménager les cabanes de chantier, nous avons constaté qu'il était clairement impossible pour les travailleurs de maintenir la distance sociale, que ce soit sur les échafaudages ou pour toute activité de ferrailage, terrassement ou bétonnage», rapporte José Sebastiao, responsable de la branche à Unia Genève. En effet, un chantier d'une telle ampleur est géré par plusieurs sociétés générales avec une multitude d'entreprises et de professions actives en même temps sur le même espace.

Le 16 avril, ils ont décidé de bloquer un des plus gros chantiers en Suisse en vue de demander à sa direction l'arrêt des activités, qui, à terme, devraient rassembler plus de 200 travailleurs. «Nous avons été reçus par les services de sécurité du chantier qui nous ont empêchés de rentrer, allant jusqu'à utiliser la force», raconte le syndicaliste. La tension est montée d'un cran. Les syndicats ont fait appel à la police, puis à l'inspection des chantiers afin qu'ils viennent constater les infractions. «L'inspection du travail a pris la décision d'autoriser le chantier à poursuivre ses activités car, selon elle, les travailleurs ne sont pas plus de 15 minutes à moins de 2 mètres les uns des autres, soupire José Sebastiao. Ils nous ont démontré que les contrôles étaient clairement inefficaces!»

SYNDICATS BANNIS

Par ailleurs, Unia, Sit et Syna dénoncent l'attitude antisyndicale du maître d'ouvrage, représenté par le conseiller aux



«Même si des efforts ont été faits pour aménager les cabanes de chantier, nous avons constaté qu'il était clairement impossible pour les travailleurs de maintenir la distance sociale», dénonce le secrétaire syndical d'Unia.

Etats vaudois Olivier Français, qui a décrété l'interdiction d'accès pour les syndicats sur ce chantier. «Dans un contexte aussi dramatique pour la santé des travailleurs et de leur famille, il est inadmissible qu'un élu bafoue les droits syndicaux de cette manière», regrette le responsable syndical. Dans ces conditions, les syndicats exigent que le Conseil d'Etat genevois revienne à sa position initiale, à savoir la fermeture immédiate de tous les chantiers du canton. «La santé des

travailleurs doit prévaloir sur les délais et le profit, et la seule façon de lutter efficacement contre la propagation du virus est de fermer les chantiers.»

ENTREPRISES SOUS PRESSION

Cette action fait partie d'une succession de dénonciations syndicales pointant l'impossibilité de garantir sur les chantiers le respect des normes de l'Office fédéral de la santé publique. Il y a deux semaines, les syndicats genevois du bâtiment étaient d'ailleurs interve-

nus sur un petit chantier au centre-ville où un patron présent avait pris la parole pour dénoncer certains maîtres d'ouvrage qui poussaient les entreprises à reprendre les activités malgré l'utopie de respecter les règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers. ■

«IL FAUT RALENTIR L'ACTIVITÉ»

A Genève et dans le Tessin, où le Covid-19 est le plus ravageur, Unia continue de préconiser l'arrêt des chantiers. Ailleurs, le syndicat appelle au renforcement des contrôles, notamment cantonaux. «Nous demandons également que les commissions paritaires puissent être mandatées, car 28 contrôleurs de la Suva pour tout le pays, ce n'est pas suffisant pour l'ampleur de la tâche», réagit Nico Lutz, responsable du secteur à Unia. A Neuchâtel par exemple, les syndicats réclament que les contrôles soient triplés et les chantiers immédiatement fermés s'ils ne respectent pas les règles sanitaires. L'Union syndicale cantonale neuchâteloise a récolté pas moins de 62 dénonciations émanant des travailleurs du gros et du second œuvre, seulement entre le 23 et le 24 mars. «Au niveau de l'organisation du travail, il va aussi falloir diminuer le nombre de personnes sur les chantiers, notamment en évitant de faire travailler les différents corps de métier en même temps, mais cela implique un ralentissement de l'activité.»

En réponse à la Société suisse des entrepreneurs qui se félicitait que 97% des contrôles de la Suva ne constataient aucune infraction, le responsable syndical rétorque: «Si la Suva a inspecté 1900 entreprises, nous estimons que cela revient environ à 5% du total des chantiers en Suisse, il y a donc un premier problème quantitatif.» La qualité constitue aussi un souci. «Pour vérifier correctement, il faut pouvoir parler avec les travailleurs, et cela est très rarement fait. Les inspecteurs n'ont des ressources que pour passer brièvement sur les chantiers et se font une idée sur un instant T. Certes, et il faut le dire, les entreprises ont fait de gros efforts en ce qui concerne les installations sanitaires, mais la distance sociale ne peut pas tout le temps être respectée, et ce point, la Suva l'a aussi soulevé dans ses comptes rendus.» Pour Nico Lutz, appliquer strictement les règles de l'Office fédéral de la santé publique, améliorer massivement les contrôles et ralentir la cadence sont les seules solutions, sans quoi il sera difficile de sortir de cette épidémie sans faire de casse... ■

Travail en équipe: attention danger!

En ces temps de coronavirus, le nombre de personnes travaillant en équipe a augmenté. La Suva informe sur les risques encourus par cette forme d'organisation du travail

Sylviane Herranz

En temps normal, environ 20% des salariés travaillent en équipe, c'est-à-dire en alternance avec d'autres collègues sur un même poste. Un grand nombre d'entre eux œuvrent aussi la nuit. Au total, 16% des actifs sont employés de nuit, dont 5% de manière régulière. Depuis le début de la crise sanitaire, beaucoup d'entreprises ont mis en place du travail en équipe afin d'assurer la production en respectant les mesures de l'Office fédéral de la santé publique contre la propagation du coronavirus. Cette



L'augmentation des salariés travaillant en équipe, c'est-à-dire en alternance avec d'autres collègues sur un même poste comme dans le commerce alimentaire, inquiète la Suva en raison de risques accrus d'erreur et d'accident.

augmentation des salariés travaillant en équipe a alerté la Suva, l'assureur en cas d'accident. Début avril, elle rappelait, dans un communiqué, que le travail en équipe augmente les risques d'erreur et d'accident. Elle donne un certain nombre de pistes pour les limiter (voir ci-contre). L'assureur ajoute que, dans les branches où le travail en équipe est déjà la règle, comme la santé, le commerce alimentaire ou la logistique, les salariés sont aujourd'hui «appelés à travailler nettement plus qu'en temps normal».

RISQUES AMPLIFIÉS

La nuit, le nombre d'erreurs est pratiquement doublé. Et les risques d'accident augmentent encore plus. Selon la Suva, «les personnes qui rentrent chez elles en voiture après avoir travaillé de nuit encourent un risque sept à huit fois plus élevé d'être victimes d'un accident». Ce risque est encore amplifié après chaque poste de nuit supplémentaire, que ce soit pour les accidents de la route ou sur les lieux de travail. Ainsi, après la deuxième nuit, il s'accroît de 25%, puis de 35% après la troisième nuit et de 50% après la quatrième. Raison pour laquelle la Suva recommande de limiter à cinq jours au maximum le travail en équipe, et d'accorder ensuite au moins deux jours de congé consécutifs. Autre recommandation, la limite à 8 heures du travail de nuit et l'octroi de pauses régulières pour que les salariés puissent s'hydrater correctement et manger chaud.

La fatigue accumulée, conduisant souvent, écrit la Suva, à un épuisement, est l'un des facteurs essen-

tiels de la hausse des risques induits par le travail en équipe, le soir, la nuit ou tôt le matin. L'activité professionnelle s'effectuant à des heures irrégulières trouble notre horloge interne, programmée pour que nous soyons actifs la journée et que nous dormions la nuit. Un mauvais sommeil, ou un sommeil insuffisant, diminue à la longue «la concentration et des fonctions corporelles telles que la capacité de réaction. Or, cette dernière est essentielle pour prévenir les accidents, que ce soit au volant, au travail ou durant les loisirs», souligne la Suva. Au dérèglement hormonal, affectant l'équilibre entre la veille et le sommeil, s'ajoute une mauvaise alimentation. Les personnes travaillant en équipe grignotent souvent des en-cas froids, alors qu'ils devraient manger chaud pour assurer leurs besoins en énergie. Elles consomment également des boissons énergisantes ou du café pour se tenir éveillées, empêchant par la suite d'avoir un sommeil réparateur. D'où un accroissement du risque d'accident, mais aussi de celui de contracter, sur le long terme, une maladie cardiovasculaire, métabolique, psychique ou encore certaines formes de cancers. ■

Plus d'infos sur: suva.ch

Brochure à télécharger ou à commander gratuitement sur le site du Seco (seco.admin.ch):

Travail en équipes et travail de nuit. Informations et astuces.

LES CONSEILS DE LA SUVA POUR RÉDUIRE LES RISQUES DU TRAVAIL EN ÉQUIPE:

- Boire un à deux litres d'eau ou de thé par jour ou par nuit favorise la concentration.
- Le fait de manger régulièrement, même si on dort une partie de la journée, favorise la vie commune au sein du foyer ainsi que la digestion.
- Consommer des aliments chauds la nuit dispense plus d'énergie, surtout lorsque le travail est exigeant.
- Observer une courte pause toutes les heures aide à rester concentré, notamment en cas de tâches répétitives.
- Faire une turbosieste de 15 à 20 minutes pour rester éveillé avant le trajet en voiture ou lors d'un arrêt. Il n'est pas conseillé d'écouter de la musique à un volume élevé. L'air frais et les boissons caféinées sont aussi inefficaces et peuvent entraîner, au contraire, des difficultés d'endormissement ou des réveils intempestifs une fois rentré chez soi.
- Il est également conseillé de renoncer à l'utilisation d'écrans électroniques sans filtre anti-lumière bleue juste avant le coucher, car ils bloquent la production de mélatonine, notre hormone du sommeil.
- La durée légale du travail, des pauses et du repos est aussi applicable en période de stress. Ces prescriptions doivent être strictement respectées et exigées de l'employeur. Elles contribuent à réduire les risques d'erreur et d'accident. ■ Suva

«LA COMMUNICATION SANS JUGEMENT COMMENCE AVEC SOI-MÊME»

Movendo, l'institut de formation des syndicats, propose régulièrement des cours de communication non violente. Une appellation pas toujours bien comprise. Et qui a pourtant le pouvoir de changer la vie

Textes Aline Andrey

«Cela va durer deux jours. Ensuite, vous reprendrez le cours normal de vos vies.» C'est par cette boutade quelque peu provocatrice que le médiateur Gabriel Delaunoy introduit son cours de communication non violente (CNV), ou plutôt bienveillante, comme il préfère la nommer. Nous sommes le 9 mars et le coronavirus n'a pas encore bouleversé le quotidien de chacun.

Au côté du formateur, une girafe en peluche, le symbole choisi par le père de la CNV, Marshall Rosenberg*, pour prendre de la hauteur, observer et écouter avec bienveillance, faire preuve d'empathie et de responsabilité. Douze participants sont présents, des femmes et des hommes de tous âges, tous syndiqués (Unia, SEV, SSP, Syndicom). Leur métier : employé de bureau, postier, conducteur de bus, chef de train, secrétaire médicale, aide-soignante, entre autres.

Autant de manières d'être singulières, mais tous concernés par la communication, que ce soit dans son couple, avec ses enfants, sa famille, ses amis, ses collègues, sa hiérarchie...

LA BIENVEILLANCE

«Ce qui est intéressant ce n'est pas d'apprendre, mais de prendre ce dont vous avez besoin. Et voir plutôt que savoir, explique Gabriel Delaunoy, qui aime les jeux de mots éclairants. Prendre conscience est le seul moyen de se transformer. Au moment où je vois que je juge, sans me donner tort de juger, je sors du jugement. Ce qui signifie aussi lâcher la culpabilité, car la vraie violence dans la communication commence avec soi-même. C'est le premier chantier.» Entre deux exercices pratiques, favorisant les échanges et les rires, le formateur distille la philosophie profonde inhérente à la CNV. «Je ne peux pas être bienveillant avec l'autre, si je ne le suis pas avec moi-même. Ce reproche que l'on se fait de ne pas être à la hauteur, de ne pas être conforme à son moi idéalisé, n'est jamais vecteur de changement.»

Face aux automatismes intégrés dès la petite enfance, Gabriel Delaunoy propose d'enlever le mode de pilotage automatique. «Ça va tanguer, car il n'y a pas d'outil pour réussir son couple, l'éducation de ses enfants ou pour bien s'entendre avec ses beaux-parents.» Le formateur, également médiateur et coach, ne donne pas de leçon et rappelle que lui aussi poursuit cet apprentissage au quotidien. «Les gens devraient, ton fils devrait, tu devrais, il faut que je, etc. Il y a une grosse croyance derrière ces termes : sa propre définition de comment le monde doit tourner. Cette notion d'effort est déjà violente en soi. Elle révèle le conflit intérieur entre l'état réel et l'état désiré. De là naît la violence dont la communication se fait l'écho. Ce n'est que dans l'amour du réel, de soi, de l'autre, de son travail, qu'il n'y a pas de violence. Confucius disait déjà : "Trouve un travail que tu aimes et tu n'auras pas à travailler un seul jour de ta vie."»

CHANGER DE REGARD

Un participant indique se sentir mal lorsqu'il hausse le ton vis-à-vis de sa fille pour qu'elle range sa chambre, un autre souligne le peu de respect de ses collègues, une troisième parle de sa colère et de son incompréhension vis-à-vis d'un chef qui a hurlé lors d'une séance... «L'emportement est l'expression inadéquate d'un besoin adéquat. Dans le cas du chef, quelque chose en lui est insatisfait. Sur le fait qu'il crie, tu n'as pas de pouvoir. Sur la manière de prendre les choses oui, explique Gabriel Delaunoy. S'énervier n'est ni bien ni mal. La question est : comment vous

Le médiateur et coach Gabriel Delaunoy, ici avec quelques-uns des participants, a donné une formation sur la communication non violente à Morges. Deux jours pour tenter de changer sa manière d'être aux autres et à soi.



le vivez?» Le médiateur rend également attentif à ne pas retourner la violence contre soi-même. «Prendre sur soi peut être violent également. C'est le syndrome de la cocotte. Un jour, ça saute. Renoncer à réagir à chaud est une bonne idée. Mais accumuler colère, tristesse, déception peut créer des problèmes de santé.» Le formateur ajoute : «Ce qui ne s'exprime pas s'imprime, comme le dit Jacques Salomé.» Se référant aux fameux psychosociologues, Gabriel Delaunoy explique, avec humour, les deux formes de communication largement répandues : celle de l'orang-outan «on, on, on» et celle

du klaxon «tu, tu, tu». La troisième forme, le «je», est par contre trop peu utilisé et l'outil majeur de la CNV. Exemple, au lieu de dire : «On ne me comprend pas» ou «Tu ne me comprends pas», la CNV privilégie cette formulation : «Je ne sais pas comment me faire comprendre», qui permet de prendre la responsabilité de sa communication et de sa vie. Gabriel Delaunoy précise : «Ce qui me fait réagir, ce n'est pas ce qui se passe, c'est toujours l'idée que je m'en fais, en fonction de mes attentes. Plus les attentes sont grandes, plus le risque d'être déçu est élevé. Ma liberté est alors prise en

otage par les autres. Or, l'autre n'a pas le pouvoir de me mettre en colère. Prendre la responsabilité de son ressenti, c'est sortir de la plainte. Cela nécessite de l'attention, de formuler les faits, le plus précisément possible, sortir des étiquettes, des généralisations, des jugements.»

NI BIEN NI MAL

La philosophie, le sens de la vie même, se cache ainsi dans les détails de la communication. «Le monde n'existe que dans le regard que nous posons sur lui. Toutefois, transformer son regard et utiliser la CNV ne peuvent garantir

des résultats sur la transformation de son entourage, de son interlocuteur, de son contexte. La CNV n'est pas une recette. Communiquer de manière responsable est une manière d'être aligné sur ses valeurs. Bien sûr, vous pouvez aussi décider de continuer à gueuler... mais, de grâce, sans culpabilité.»

Hors du dualisme du bien et du mal – là où le verre n'est ni à moitié vide ni à moitié plein mais rempli jusqu'au milieu –, la transformation passe donc avant tout par la volonté de se transformer selon le médiateur. Trois pistes : changer de regard sur, changer le contexte en étant proactif (proposer des alternatives) ou alors changer de contexte (quitter sa boîte si, par exemple, on voit que l'entreprise ne veut pas évoluer).

La CNV repose ainsi sur l'envie de changer son mode de communication, soi-même et ainsi le monde. ■

*Marshall Rosenberg, *Les mots sont des fenêtres (ou des murs)*, Introduction à la communication non violente, Editions Jouvence.

Liste des formations : movendo.ch

LE B.A.BA DE LA COMMUNICATION NON VIOLENTE

La CNV se fonde sur quatre étapes : observer sans juger (observer les faits sans les interpréter, voir le réel, c'est-à-dire ce qu'on peut photographier); exprimer son ressenti en disant «je»; puis clarifier son besoin (ou ses attentes déçues) en lien avec le ressenti; et enfin, formuler une demande claire sans exiger.

Citant le sage indien Krishnamurti – «Observer sans évaluer est la plus haute forme d'intelligence humaine» – ou Epictète – «Ce ne sont pas les événements qui troublent le cœur des hommes, mais l'idée qu'ils s'en font» –, Gabriel Delaunoy souligne : «Quand on communique à l'ancienne, les émotions, les faits et les interprétations sont emmêlés. Ça part dans tous les sens. Or, il s'agit de distinguer

les faits de nos interprétations. Afin d'éviter de se faire des histoires sur les autres et vice versa.» Et de raconter la mésaventure d'un couple qui, dès sa nuit de nocces, est entré dans une spirale infernale d'incompréhensions. Le jeune marié voyant son épouse près du barman de l'hôtel a cru qu'elle le draguait. Il ne lui a pas posé de question, mais sa confiance a été rompue jusqu'à ce que treize ans après, au bord du divorce, il lui en parle enfin lors d'une médiation avec Gabriel Delaunoy. «L'épouse avait tout simplement demandé au barman des cartes pédestres pour leur randonnée du lendemain... Ils n'ont finalement pas divorcé.» Mais que de souffrances inutiles pour une interprétation erronée et jamais vérifiée. ■

LA COMMUNICATION BIENVEILLANTE EN FAMILLE

«Tant de parents disent avoir raté leur éducation. Or, le problème, c'est de penser que l'éducation peut garantir un résultat. On n'éduque pas dans le but de..., sinon cela signifie que vous êtes plus intéressé par vos attentes que par votre gamin. «Avec tout ce que j'ai fait pour lui, il m'a tellement déçu» est une phrase si courante, alors que la déception est en fait un jugement. Votre enfant n'est pourtant pas responsable de vos attentes!» assène Gabriel Delaunoy. Le médiateur estime que ne donner que des réponses ou des conseils à un enfant, c'est déjà une manière de s'intéresser à soi-même, puisque c'est se considérer comme une référence. «Mon ego se pavane. Alors que, selon Socrate, un bon pédagogue, loin d'être celui qui donne les bonnes réponses, est celui qui pose de bonnes questions. L'impor-

tant, c'est le processus.» Gabriel Delaunoy rappelle aussi que c'est un chantier perdu que de vouloir changer son conjoint : «L'autre a le droit d'être ce qu'il est. Reprocher quelque chose à quelqu'un ne l'aide pas à changer. C'est aussi vain et violent que de frapper un cheval blanc parce qu'on aimerait qu'il soit noir.» Empathie, connaissance de soi et authenticité dans la relation permettent d'exprimer ses sentiments en responsabilités. «Je suis en colère parce que j'ai besoin de...» remplace alors l'accusation «je suis en colère parce que tu...». «Tu m'énerves» ou «cette situation m'énervé» devient, «je m'énervé, car j'ai des attentes, j'aurais aimé que, ou je m'attendais à..., etc.». ■

Témoignage

Un des participants a suivi ce cours pour la deuxième fois. Il témoigne : «La CNV est mal comprise. Beaucoup de gens pensent que cela signifie de ne plus s'insulter par exemple. Mais c'est beaucoup plus profond. C'est une question de sentiment. Lors de mon premier cours, je ne m'attendais pas du tout à ça. Je me suis rendu compte que je vivais beaucoup dans le «Je dois», «Il faut», qui sont aussi des manières d'être violent avec soi-même. Et on utilise, pardon, j'utilise cette même violence contre les autres. Après ce premier cours, beaucoup de choses ont changé dans ma vie privée. Revenir, c'est me permettre de comprendre un peu mieux, de pratiquer davantage. J'encourage tout le monde à suivre cette formation.» ■